



Numéro 133 - 1^{er} Trimestre 2020 - Bulletin Municipal d'Information

TWIN

Le Trait
d'Union
Nivolésien

www.nivolas-vermelle.fr



Blocs notes

Horaires de la Poste

Lundi, jeudi et vendredi : 13h45 - 17h

mardi : 14h15-17h

levée du courrier : 15 h

Horaires Bibliothèque

mardi : 16h - 18h

mercredi : 14h - 18h

jeudi : 16h - 18h

samedi : 10h - 12h

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

du mardi au vendredi : 10h-12h - 16h-18h / Lundi et mercredi : 10h-12h

Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILLAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

CAPI - SEMIDAO

810, rue du Vernay & 04.74.96.32.20 - Nivolas-Vermelle

Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la CAPI

Numéro d'astreinte : 06 34 51 25 02

A votre service

Médecine Générale :

Dr Pascale Piller Immeuble l'Erable, Centre Commercial tél 04 74 27 34 61

Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco L'Emeraude, Route Nationale tél 04 74 92 16 73

Chirurgien-dentiste :

Millo Nicole 42 Impasse des Acacias, tél 04 74 27 92 79

Infirmières :

Véronique Bayada

Véronique Fiel-Guicherd 330, rue de l'Hotel de ville tél 04 74 27 93 74

Véronique Reynaud

Christelle Rivet

Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 : tél 04 74 27 94 09

Kinésithérapeute :

Marie-Thérèse Resseguier

Simone Fernandes le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25

Jessica Fernandes

Pédicure-podologue :

Pierre de Brécard Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42 allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Opticien :

Véronique Flamant-Durand Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

TUN - Trait d'Union Nivolsien - Journal créé en mars 1987 - N° 133

Directeur de la Publication : Michel RIVAL - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1500 exemplaires

Ce numéro a été rédigé avant la crise du coronavirus, sauf le mot du maire et la dernière de couverture

Sommaire

Editorial.....	P. 3
Mot du maire.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux.....	P. 4 à 6
La chronique de Guy Hyver.....	P. 8 à 9
Mémoire de Quartier.....	P. 10 à 12
Informations municipales.....	P. 13 à 14
La vie locale.....	P. 15 à 17
La vie culturelle.....	P. 18 à 23
La vie sportive.....	P. 24 à 28
Du côté des écoles.....	P. 29 à 31
Informations liées au confinement.....	P. 32

Nouveaux outils de communication à Nivolas-Vermelle

Vous êtes invités à tester deux nouveaux outils pendant le mois d'avril

1^{er} outil : **PANNEAU POCKET**

Vous le téléchargez sur votre téléphone, à partir d'app store ou de google play. Ensuite, vous sélectionnez «Nivolas-Vermelle» et vous aurez accès aux informations comme sur le panneau lumineux de la commune

2^{eme} outil : **POLITEIA**

Vous le téléchargez sur votre téléphone, à partir d'app store ou de google play. Ensuite, dans «choisir un organisme» vous sélectionnez «Nivolas-Vermelle». Cette application vous permet d'accéder aux informations et au site de la commune

Cette expérimentation sera analysée et évaluée dans le cadre de la commission communication quand une activité normale reprendra. D'autres outils pourront être proposés ultérieurement. Afin d'aider ce travail, n'hésitez pas à faire remonter vos remarques, par mail, en mairie. mairie@nivolas-vermelle.fr



Pour recevoir régulièrement par email une lettre d'information (Newsletter) concernant l'actualité de votre commune, inscrivez-vous en indiquant votre adresse email:

Fiche renseignée à retourner à la mairie, ou à envoyer en numérique (scan, photo) par email à:

mairie.nivolasvermelle@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous inscrire directement sur le lien: <http://eepust.com/cL5xd5>

ou à partir du site internet de la commune: www.nivolas-vermelle.fr, rubrique "vie pratique"

Le Mot du Maire

Au moment où sont écrits ces mots, nous attaquons la troisième semaine de confinement par rapport au coronavirus. Il est clair que nous avons affaire à un ennemi invisible, qui donc fait encore plus monter la tension. Mais il est important pour freiner autant que possible sa propagation, d'appliquer strictement les consignes qui sont diffusées à la fois par les médecins et par les membres du gouvernement. Nous n'avons pas le choix, car il y va de la protection des personnes les plus vulnérables, à qui nous devons cet acte de respect.

C'est pourquoi, nous avons pris un maximum de précautions lors du vote pour les élections municipales : zone de confidentialité, lavage des mains, désinfection des locaux. Et nous comprenons très bien que certains aient décidé de rester confinés chez eux, de peur d'être contaminés. Cela explique le faible taux de participation à cette élection qui habituellement intéresse au plus haut point les électeurs, car le maire et le conseil municipal sont les élus les plus proches de vous, ceux que vous côtoyez pratiquement tous les jours.

Vous savez qu'à cette occasion, j'ai décidé de me mettre un peu en retrait, de rester dans l'équipe, mais de confier à Christian Beton le soin de poursuivre le travail que nous avons toujours mené à l'écoute de tous, sans aucune distinction, sans aucune discrimination. Et du coup je suis très heureux que vous nous ayez fait confiance à nouveau, et Christian Beton pourra prendre le relais quand nous aurons la possibilité d'installer le nouveau conseil municipal élu le 15 Mars dernier.

En effet, aujourd'hui toute réunion est interdite et nous faisons au mieux pour assurer la continuité du service.

Je reste donc Maire, pour un délai que je souhaite le plus court possible, non pas que j'ai hâte de quitter les responsabilités, mais parce que je souhaite ardemment que nous sortions de cette période d'angoisse liée à cette épidémie.

Depuis le début du confinement, les employés des services techniques se relaient pour assurer la propreté de la commune. Les agents administratifs assurent un accueil téléphonique pour répondre à vos questions ou à vos mails, puisque nous n'avons plus le droit de vous accueillir physiquement. Les Agents des Ecoles Maternelles assurent l'accueil des enfants des personnels impliqués dans la lutte sanitaire, en roulement, avec les enseignants.

Toutefois, nous ne pouvons pas traiter les autorisations d'urbanisme (Permis de construire, déclarations préalables), car nous sommes tenus par des délais de rigueur que nous ne pourrions tenir et le service instructeur de la CAPI nous a demandé de ne pas enregistrer les dossiers.

Nous avons dressé une liste de personnes plus fragiles à cause de leur âge ou d'un handicap et nous nous sommes répartis les numéros de téléphones pour les contacter régulièrement. Si une personne qui s'estime en difficulté n'a pas été jointe par un élu, qu'elle n'hésite pas à appeler en mairie et nous la contacterons. Elle peut également appeler Janine Gallin-Martel (06 17 93 77 38) qui coordonne le dispositif.

Enfin, nous sommes intervenus pour maintenir le marché du samedi matin, sous réserve de maintenir les distances de sécurité et d'attendre que le commerçant vous serve. Un élu est présent pendant toute la durée du marché, n'hésitez pas à le contacter à cette occasion.

Et comme nous sommes à l'ère du numérique, nous tenons à jour les renseignements utiles sur le site Internet de la Commune (www.nivolas-vermelle.fr) et nous vous proposons (voir l'encart ci-après), deux applications que vous pouvez télécharger sur votre téléphone (PanneauPocket ou Polteia) et nous attendons vos remontées pour nous dire lequel vous semble le plus facile à utiliser.

En attendant, je ne peux que vous inciter à respecter scrupuleusement les gestes barrières et le confinement à la maison. En souhaitant nous retrouver tous, à la fin de ce cauchemar.

Michel Rival

Résultats des élections municipales 2020

23 conseillers élus au premier tour :

Christian BETON

Graziella BERTOLA-BOUDINAUD
Laurent GLAD
Chantal JACOBS
Jean-Marc POUILLON
Janine GALLIN-MARTEL
Gilles GENTAZ
Nathalie PACCINI
Michel RIVAL
Maria VUONG
Dylan RAHIS
Isabelle GROUSSOL

Gani BAGCI
Marie-Pierre MERMET
Jean,Paul RUKUNDO
Carole SOUAK
Xavier FRANCISCO
Caroline SONDAZ
Paul BONNAIRE
Bernard BELONY
Nicole YVRARD
Jean-Pierre MAILLE
Armelle TALBOT

Inscrits : 1760
Votants 806
Taux de participation : 45.85%

L'Editorial

Lors de la campagne pour les élections municipales, dans le programme de nombreux candidats, on a parlé de « Démocratie participative ». Quand des mots, des formules sont largement utilisés on peut s'interroger sur le sens que chacun met derrière eux afin d'éviter qu'ils ne soient des coquilles vides ou des effets de mode. Ils peuvent aussi recouvrir des conceptions parfois très différentes.

Certains opposent la démocratie participative à la démocratie représentative. Des « Gilets jaunes » ont revendiqué une démocratie directe. La démocratie participative se veut être un système alternatif. Si on regarde, du côté de l'étymologie, « Démocratie » qui vient du grec, renvoie à pouvoir au peuple et « participative » qui vient du latin, renvoie à participer.

Alors que nous assistons à une crise de la démocratie représentative, la démocratie participative apparaît comme un système mixte entre celle-ci et la démocratie directe. Si la démocratie participative apporte un plus à la démocratie elle a aussi ses limites.

Les avantages sont l'association des citoyens au processus de décision, une concertation dynamique sous forme de débats libres et aussi la mise en place de dispositifs organisés garantissant que toutes les idées constructives et nouvelles des citoyens seront examinées. Les critiques associent souvent la démocratie participative au populisme quand ce n'est pas simplement une annonce non suivie d'effets. Les limites pointées sont une interrogation sur la fiabilité de la représentativité des citoyens, la véracité des arguments et la motivation des avis exprimés. Cette motivation est-elle guidée par un intérêt individuel ou le sens de l'intérêt collectif ?

La mise en place de pratiques relevant de la démocratie participative nécessite donc une véritable réflexion et une vraie volonté politique.

Graziella Bertola-Boudinaud

Discussion sur l'avis de l'Etat sur les OAP 4 et 5 : OAP 4 projet sur le tènement 4J, OAP 5 sur le tènement Genty à l'entrée sud de la commune, à côté de l'ex Station Vallin.

OAP 4 : Avis de l'Architecte : Valide le projet en préconisant de regrouper des logements prévus en maisons, afin de dégager de la place au sol et de faire en sorte qu'il y ait une majorité de logements traversants. Le projet déposé par ALILA respecte ces deux préconisations.

Avis du paysagiste : Valide le principe du tourne à gauche et de la liaison future modes doux par la Pointière et par le coteau. Préconise une traversée sécurisée pour les piétons au droit du tourne à gauche et de ménager un accès à la rivière par la parcelle 48, qui appartient à Albert Rabilloud pour faire un cheminement le long de l'Agny et rejoindre le chemin du Canal.

OAP 5 : Avis de l'Architecte : Espace important qui marque l'entrée sud de la commune. Préconise le maintien de l'espace libre sur la partie haute du tènement en bordure de la RD 1085. La partie basse, préservée du bruit de la Rd 1085 et ouverte au sud est très intéressante pour du logement. Travailler la relation avec la rivière qui longe la parcelle.

Avis du paysagiste : Même avis pour rendre inconstructible le triangle en partie haute le long de la RD 1085. Il préconise également de revoir le traitement du pont de Curtet afin de mettre en valeur la rivière, qui actuellement n'est pas visible. Préconisation de travailler le triangle le long de la RD 1085 pour marquer l'entrée du village. Apporter des préconisations sur l'espace inconstructible le long de la rivière, afin de l'ouvrir aux riverains (parc urbain linéaire, quai ?...)

L'ensemble de ces préconisations sont validées à l'unanimité.

Décisions Modificatives n°4 et n°5 : Un titre de recettes a été émis à l'encontre de la commune par la Direction Générale des Finances Publiques pour une somme de 6300.15€. Il s'agit d'un trop perçu de taxe d'aménagement. Un mandat doit être établi au compte 10226. Il faut donc prévoir les crédits budgétaires correspondants en dépenses d'investissement. Pour cela proposition de prendre une décision modificative : - 6400€ compte 2031 - Frais d'études / +6400€ de dépenses d'investissement Chapitre 10 - compte 10226. (Unanimité)

Par ailleurs au vu des remplacements générés par l'absentéisme pour maladie, un virement de crédits de 5000€, du chapitre 65 (compte 65541) - charges de gestion courantes - au chapitre 012 - (compte 6413) charges de personnel - est nécessaire en dépenses de fonctionnement. (Unanimité)

Fixation des tarifs pour les concessions au cimetière : Actuellement, les tarifs de la commune sont très bas et ils n'ont pas été actualisés depuis longtemps. Il faut savoir qu'une intervention d'une entreprise de pompes funèbres pour vider une tombe qui a fait l'objet d'une procédure de reprise est facturée 600€ au minimum selon la nature de la tombe. Décision à l'unanimité d'arrêter les tarifs suivants :
Concession simple, pour 30 ans : 150,00€
Concession double, pour 30 ans : 300,00€
Colombarium, pour 15 ans : 310,00€
Colombarium, pour 30 ans : 500,00€

Référendum relatif à la privatisation d'Aéroports de Paris : 248 députés et sénateurs issus de 12 groupes parlementaires différents se sont regroupés pour demander l'organisation d'un référendum d'initiative partagée (RIP). Cette demande est déjà appuyée par 1 million de citoyens. Afin de permettre à tous les citoyens de pouvoir s'exprimer, décision, à l'unanimité de demander à Monsieur le Préfet de désigner la commune de Nivolas-Vermelle comme point de collecte de l'expression des citoyens en accueillant et en saisissant en Mairie, le cerfa exprimant leur vote.

Etude sur la suppression des seuils de l'Agny : Le Conseil Municipal a choisi la solution prévoyant le dérasement du seuil de la scierie et de celui du Pont du Bas-Vermelle. Celui-ci met en cause la stabilité du pont. Une étude géotechnique complémentaire est indispensable pour connaître les travaux à effectuer pour déraser le seuil sans déstabiliser le pont, voire prévoir sa reconstruction. Décision, à l'unanimité de prévoir un avenant à la Mission du bureau d'étude EGIS pour Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage de l'étude géotechnique afin d'établir un cahier des charges de la consultation, et d'interpréter les résultats pour les intégrer dans l'option retenue.

Demande de subvention au titre de la DETR pour aménagement d'un tourne à gauche à l'entrée du tènement Alila : La construction de 18 logements locatifs sociaux et de 21 logements locatifs gérés par Action Logement, impose la mise

en place d'un tourne à gauche, car les entrées et sorties se feront par le même accès. Décision à l'unanimité de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) afin de pouvoir sécuriser les accès sur la RD 1085, qui est une voie à grande circulation.

Plan de la commune : Le plan sera distribué gratuitement à chaque habitant avec le TUN. Pour les exemplaires supplémentaires, ils seront disponibles en mairie au prix de 2€.

Menus végétariens : conformément à la loi, les menus du restaurant scolaire proposeront un menu végétarien par semaine, en décalant le jour du menu végétarien chaque semaine, afin que ceux qui ne mangent qu'un jour par semaine puissent le goûter, car le but est de montrer qu'on peut remplacer la viande par des protéines végétales.

Déclarations préalables :

SCI Cicajely : parcelle AC 460, en zone AUi au PLU, pour construction d'un local technique pour l'alimentation par ENEDIS d'un terrain situé « La Plaine ».

Jean-Pierre Alves : parcelle AC 339, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PPR, pour ouverture d'une baie vitrée au 503, rue des Châtaigniers.

Mme Dina Cruder : parcelle AD 70, en zone Ua au PLU, pour construction d'un mur de clôture sur un côté du terrain, en prolongement d'un élément existant.

Nicolas Coutant : parcelle AC 414, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PLU, pour construction d'une piscine, 35, impasse des sapins.

Luis Vicente : parcelle AD 440, en zone Ub au PLU, pour construction d'une piscine, d'un jacuzzi et d'un local technique, 42, allée du Bois des Mûriers.

Lionel Michiardi : parcelle AD 446, en zone Ua au PLU, pour construction d'une piscine 41, allée des Cèdres.

Permis de construire :

HPL Canal (ALILA) : parcelle AH 184, en zone Ua au PLU, pour démolition de l'entreprise 4J et construction de 39 logements, 3123 RD 1085.

Jordan Belony : parcelle AC 464, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PPR, pour construction d'une maison individuelle, rue du Bas Vermelle.

Aménagement de la Place du 8 mai 45

- demande de subvention à la Région : L'aménagement de la Place avait été validé dans le cadre du Plan Pluri Annuel d'Investissements pour 2020. Une subvention de principe a été retenue par la Région dans le cadre du Contrat Ambition Région au titre des bourgs centres. Le plan d'aménagement de la place a été retravaillé avec le groupe Feng Shui et le cabinet BETIP pour intégrer la liaison avec la place du marché. Décision par 17 voix pour et une abstention de valider le plan définitif et de solliciter la subvention à la Région sur le montant de 207 628,99€ HT.

Recensement, Délibération autorisant le recrutement de 7 Vacataires (payés au forfait) : Il s'agit de paiement forfaitaire n'impliquant pas de création de poste. (Unanimité)

Aménagements des seuils de l'Agy : Pour la suppression du seuil du Pont du Bas-Vermelle, le Conseil Municipal a choisi la solution de dérasement du seuil. Cela implique une étude géotechnique supplémentaire pour connaître la résistance du pont. Un devis pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été demandé à EGIS. La proposition est de réaliser cette AMO, comportant la réalisation du cahier des charges de l'étude géotechnique, l'analyse et l'interprétation des sondages pour un montant de 4875,00€ HT. Vu la position de l'Agence de l'Eau, qui ne prendra les interventions sur le pont qu'au vu de l'étude géotechnique, décision unanime d'accepter la mission d'AMO d'EGIS.

Modification statutaire du SMABB :

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est désormais de la responsabilité des EPCI. Tous les EPCI du bassin versant de la Bourbre ont décidé de faire gérer cette compétence par le SMABB. La compétence couvrant l'ensemble du bassin versant, le SMABB a pris le statut d'EPAGE (Etablissement Public de Gestion des Eaux). Tous les EPCI et toutes les communes doivent délibérer pour valider la transformation de Syndicat Mixte en EPAGE. (Unanimité)

Autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget :

En attendant le vote du budget qui interviendra en avril, le Conseil Municipal autorise l'engagement de dépenses en investissement jusqu'à concurrence de 25% du budget de l'année précédente. Décision unanime d'autoriser 5600,00€ en frais d'études au compte 2031 ; 20 000€ à l'opération 104 voiries diverses ; 20 000€ à l'opération 108 bâtiments ; 5000€ à l'opération 109 matériels divers ; 5000€ à l'opération 131 Dojo et 1000€ à l'opération 132 stade des Mûriers.

Virement de Crédits : Au sein de la section de fonctionnement ; du chapitre 022 – Dépenses imprévues – au compte 678 – dépenses exceptionnelles pour permettre le paiement sur le budget 2019 de la facture de 12000€ émise par l'OPAC au titre de la participation communale pour l'aménagement du cabinet médical. (Information)

Réponses aux remarques et réserves des différentes personnes publiques associées : SCOT, Etat, Département de l'Isère, Chambre d'Agriculture, Commission Locale de l'eau.

Déclarations préalables :

SCI Aytekin : parcelle AE 163, en zone Ua au PLU, pour aménagement de deux logements au deuxième étage d'un immeuble existant, 2539 RD 1085. Deux places de stationnements sont demandées.

Thibault Vidil : parcelle AD 497 : en zone Ub au PLU, pour construction d'une piscine de 36 m² 517, rue du Bas-Vermelle

Yasemin Altin : parcelle AB 136 en zone Ub au PLU, pour isolation par l'extérieur d'une maison existante, 384 Ae de Ruffieu.

Jonathan Tessiereau : parcelle AE 110, en zone Ua au PLU, pour ravalement de façade d'une maisons existante 2917, RD 1085.

Autorisation de travaux :

3ème Base : Parcelle AC 158, en zone Ui au PLU, pour aménagement d'un commerce 46 impasse de la Plaine

Permis de construire :

SCCV Nivolas Boussieu : parcelle 188p, en zone AUb OA2 au PLU, pour transfert d'un permis de construire aux portes de Nivolas.

Christophe Villeton : parcelle A 68, 71, 72, en zone Nc au PLU, blanc et bleu BgI au PPR, pour transfert d'un permis de construire, 90 chemin des Bottes

Mots Croisés n° 133 - solution p.24

Horizontalement

- 1/ Biscuits à glace
- 2/ Tumultueuse
- 3/ Le canard s'y trempe
Pilier en coin
- 4/ N'es pas le premier
- 5/ Base de recette
- 6/ Eugène ? - Elle et lui
Il permet d'aller droit
- 7/ Située - Moule à pâtes
- 8/ Note désuète - Brisera
- 9/ Tube gênant - Petit pâté oriental
- 10/ Devint plus compact

Verticalement

- 1/ Des lèvres
- 2/ Se déplacera - Absence de lumière
- 3/ Abris de voitures - Pas à toi
- 4/ Pièce de charrue
Démonstratif brisé
- 5/ N'est pas partie
Plaque de mise en presse
- 6/ Grugé - Ont pris appui
- 7/ Impératrices
- 8/ Étire - Équidés mal écrits
- 9/ Tapisseries
- 10/ Méridienne - Esprit

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2									■	
3						■				
4		■		■						
5										
6				■				■		
7					■					■
8			■							
9		■						■		
10										

Fête de la musique avec «Si on chantait» – Vendredi 19 juin au Stade

Révision du PLU : Information sur la synthèse du Commissaire Enquêteur. Le Conseil Municipal apporte les réponses à l'unanimité au Commissaire Enquêteur. Le Rapport sera consultable en Mairie.

Rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2018 : Le rapport annuel est soumis à tous les conseils municipaux et doit être tenu à disposition des abonnés en Mairie.

En ce qui concerne l'eau potable : Le réseau a un rendement moyen de 77,9% sur la CAPI, 80% sur la commune. (Le rendement est le pourcentage d'eau distribuée par rapport au volume produit). Le taux de conformité bactériologique est de 98,9% sur la CAPI, 100% sur la commune. Le taux de conformité physico-chimique est de 97,8% sur la CAPI, 100% sur la commune.

En ce qui concerne l'assainissement : 83% des abonnés sont raccordés au réseau collectif sur la CAPI, 87% sur la commune. 100% des boues des stations d'épuration ont été traitées selon des filières conformes aux normes en vigueur, soit par épandage, soit majoritairement par compostage.

Décomposition du prix total de l'eau : 2018 est l'année de l'intégration des trois modes de gestions au sein de la SPL SEMIDAO. 7 tarifs préexistaient. La CAPI a décidé d'arriver à un tarif unique en cinq ans, en remontant le prix appliqué dans le secteur anciennement couvert par la SEMIDAO et en baissant la cinquième année le prix pratiqué sur le secteur anciennement couvert par Suez, le tarif de la Régie Capi étant le tarif moyen sur lequel tout le territoire sera aligné.

Prix du m³ d'eau potable : 1,65€ sur la CAPI, 1,69€ sur l'ex secteur Régie dont dépend la commune.

Prix de m³ d'assainissement : 2,39€ sur la CAPI, 2,38€ sur la Régie.

Prix total du m³ : 4,04 sur la CAPI, 4,07 sur la Régie – le Prix moyen en France est de 4,04€ le m³.

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur la qualité et le prix de l'eau et de l'assainissement à l'unanimité.

Garantie d'emprunt à SEMCODA, pour l'acquisition en VEFA de 8 pavillons Plus et 6 pavillons PLAI. Semcoda contracte quatre emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La CAPI garantit 70% de l'emprunt, la commune garantit 30% de l'emprunt.

Ligne 1 : PLUS construction : 685700€ sur 40 ans au taux du livret A + 0,60% ; Ligne 2 : PLUS foncier : 400 200€ sur 50ans au taux du livret A + 0,60% ; Ligne 3 : PLAI Construction sur 40 ans au taux du livret A – 20% ; ligne 4 : PLAI Foncier sur 50 ans au taux du livret A – 20%. (unanimité)

Garantie d'emprunt à SEMCODA, pour l'acquisition en VEFA de 2 pavillons PLS. La Semcoda contracte trois emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La CAPI garantit 70% de l'emprunt, la commune garantit 30%.

Ligne 1 : PLS Construction : 161 600€ sur 40 ans au taux du livret A + 0,94% ; PLS Foncier : 112 100€ sur 50ans au taux du livret A + 0,94% ; CPLS : 223 800€ sur 40 ans au taux du livret A + 0,94%.

Participation aux frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Bourgoin-Jallieu : Avenant n° 7 de la convention de participation aux frais. Cette participation est calculée au prorata du nombre d'élèves dans les écoles primaires et maternelles de la commune, soit 0,59€ x 198 enfants = 116,82€ (Unanimité).

Règlement d'utilisation du Stade des Mûriers : Adoption à l'unanimité du règlement du Stade des Mûriers.

Tarif de location de la Salle des Fête en Juillet et Août : En Juillet et Août, la Salle pour Tous n'est pas louée pour les manifestations à caractère familial, à la place il est proposé la Salle des Fêtes, alors que les familles demandent une salle plus petite. Décision unanime d'appliquer le tarif de la Salle Pour Tous à ceux qui ont obligation de prendre la Salle des Fêtes en Juillet et Août. Décision également unanime d'adopter un tarif pour les associations hors commune qu'on accepte d'accueillir

quand les salles de leur commune sont indisponibles. Une utilisation gratuite, les autres à 50€. Gratuité pour les associations à caractère humanitaire (Secours populaire, Amis de la Casamance, etc..).

Inscriptions dans les tableaux de composition des bureaux de vote pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Information sur la situation du Cabinet médical : La commune a dû intervenir en réquisitionnant une entreprise lors de la tempête du 20 décembre, pour déposer les éléments qui menaçaient les passants. L'entreprise a été payée par la commune qui a fait un titre de recette au propriétaire. Actuellement le médecin poursuit ses consultations dans le cabinet et les travaux d'aménagement de deux cabinets dans un appartement de l'OPAC38, situé au rez de chaussée sont en cours.

Déclarations Préalables :

Pierre Trinchinetti : Parcelle AD 250 en zone Ub au PLU, pour construction d'un local technique pour une piscine existante 418, Allée de Montcizet.

Sébastien Monteiro : parcelle AC 386, en zone Ub au PLU, pour aménagement d'une terrasse ouverte, 10, Allée Olympe de Gougues.

Wilfried Pays : Parcelle B 90, en zone N et AUOa7 au PLU, pour construction d'une piscine de 40m², 93, chemin de Branton.

Zahia Ben el Mabrouk : parcelle AH 423, en zone Ua au PLU, bleu Bgl au PPR pour fermeture d'un garage sous un abri couvert, 3836 RD 1085.

Catherine Fernandes : Parcelle AE 86, en zone Ua au PLU, pour division en deux lots, 3077 RD 1085.

Frédéric Malicki : parcelle AC 345, en zone Ub au PLU, bleu Bgl au PPR, pour extension de 25m² d'une maison existante, 360, rue des Châtaigniers.

Consorts Beaud : parcelle A 75, en zone Nc et N au PLU, blanc, bleu Bgl er Rouge Rc, RG au PPR, pour division en deux lots, Montée Saint-Romain.

Soirées de Nivolas à 20h30

**Un concert Funk, Soul and Jazz
avec le groupe Galactik
Samedi 16 mai à la salle des fêtes**

Exposition

**peinture et terre cuite
de Brigitte et Flavie Montanier
Du 16 mai au 24 mai à l'église de Vermelle
Vernissage le Samedi 16 mai à 18h00**

Récapitulatif des manifestations

Ce calendrier est établi sous réserve de modifications liées aux mesures gouvernementales à propos de l'épidémie de Coronavirus.

- Samedi 16 mai à 20h30 : **Soirée de Nivolas** avec le groupe Galactik pour un concert Funk, Soul and Jazz, à la salle des fêtes.
- Du samedi 16 mai au dimanche 24 mai : **Exposition peinture et terre cuite de Brigitte et Flavie Montanier** à l'église de Vermelle. **Vernissage** le samedi 16 mai à 18h00.
- Dimanche 24 mai : **Rando des saveurs avec l'EGNV et le Sou des écoles ALEP.**
- Mercredi 27 mai à 16h00 : **Biennale du cirque CAPI** «L'Avis bidon - Face A» avec Cirque La Compagnie au stade du village.
- Vendredi 5 juin : **Soirée conviviale pour la fête des mères et les nouveaux arrivants** à la salle des fêtes.
- Du samedi 6 juin au Dimanche 14 juin : **Exposition de peinture de Maurice Jayet** à l'église de Vermelle. Vernissage le samedi 6 juin à 18h00.
- Vendredi 12 juin : **Gala du judo** au gymnase.
- Vendredi 19 juin : **Fête de la musique** au stade du village avec l'association « Si on chantait ».
- Samedi 27 juin : **Kermesse des écoles du village avec le Sou des écoles** au stade du village.
- Samedi 27 juin à 20h30 : **Soirée théâtrale avec l'atelier théâtre de l'ALEP Arts et Culture** à la salle des fêtes.
- Samedi 27 juin à 20h00 : **10ème nuit des églises avec un concert de Brigitte Gonin-Chanut et Catherine Renerte** à l'église de Vermelle.
- Du dimanche 28 juin au dimanche 5 juillet : **Exposition de peintures originales d'Annie Lucet** à l'église de Vermelle. Rencontre avec l'artiste autour d'un buffet dimanche 5 juillet à 19h00.
- Dimanche 28 juin après-midi : **3ème festival Jeunes en scène** à la salle des fêtes.
- Samedi 4 juillet : **Fête d'été au stade du village avec l'amicale des pompiers.** Soirée dansante et feu d'artifice.

Pour que nos compagnons à quatre pattes ne soient pas source de conflits

Les nivolsiens qui ont un chien l'accompagnent souvent deux fois par jour pour lui permettre de faire ses besoins. C'est bien naturel, mais c'est parfois bien gênant pour ceux qui arrivent ensuite. Le plus simple pour

tout le monde est de se munir d'un sac afin de ramasser le cadeau et le mettre à la poubelle en arrivant. Cela évitera bien des conflits de voisinage. Merci à tous les propriétaires de compagnons à quatre pattes.

Pommes en chemise

Les ingrédients :

4 pommes moyennes, sucre, confiture,

Pâte Brisée : 250g de farine, 1 pincée de sel, 100g de beurre ramolli, 1/2 verre d'eau, 2 cuillerées à soupe d'huile.

1/ Évider les pommes sans les peler.

2/ Dans un saladier, mettre la farine, le sel, l'huile et le beurre. Mélanger à la spatule pour amalgamer le tout.

3/ Pétrir à la main pour former une boule homogène. (Si la pâte est trop sèche mouillez-la avec un peu d'eau)

4/ Découper la boule en autant de morceaux que de pommes. Étaler chaque morceau de façon à envelopper les fruits.

5/ Dans le vide laissé au centre, mettre 1 cuillère à café de sucre, 1 cuillère de confiture, 1 petit morceau de beurre.

6/ Beurrer un plat allant au four. Y poser les pommes. Mettre à four chaud (220°). Cuire pendant 30mn.

On peut l'accompagner d'une boule de glace à la vanille.



Attention danger !

Tout n'est pas prévisible à l'échelle planétaire
Concernant les séismes, incendies ou inondations
Mais tout ceci pourrait être plus sécuritaire
Du moins limité, avec quelques précautions.

Les pays les plus riches oublient de prévoir
Tout ce qui peut arriver en catastrophes naturelles
Et on trouve des situations de grand désespoir
Malgré l'existence des possibilités actuelles.

Pour les grandes crues, nous manquons de prévisions
Même si nos forêts sont fragmentées et accessibles
Dans les zones à risque, il y a trop de constructions
Qui sont soumises à des inondations terribles.

Henri Robert

On peut prendre exemple sur le bassin d'écrêtement des crues de l'Agnay à Nivolas-Vermelle

Un canal polyvalent

Dans toute la France, il y a beaucoup de canaux
Celui de Nivolas desservait une partie du village
Partant de la rivière Agny au bas des Ravinaux
Il alimentait lavoirs, usines et tout l'arrosage.

Au bas de la côte, il se scindait en deux parties
En continuant d'assurer les mêmes fonctions
L'une poursuivant son cours vers les scieries
Et l'autre étant drainée entre les habitations.

La partie couverte sortant de la zone habitée
Pour rejoindre la plaine pour assurer l'irrigation
Des prairies et tout ce qui est terres cultivées
Pour finir au Vernay toute sa contribution.

Henri Robert

La chronique de Guy HYVER : Le mur et le syndrome de l'écrevisse

Le mur de la honte, aujourd'hui disparu, vestige peu reluisant de la dernière guerre mondiale, tout le monde est capable de le situer et de le visualiser. Le mur du son, phénomène physique aérodynamique qui peut se traduire par un double «bang», tout le monde l'a déjà plus ou moins entendu lors du passage d'un avion supersonique. Le mur des lamentations, lieu saint par excellence, tout le monde est aussi capable de le situer et de le visualiser. Par contre, le mur que l'on évoque dans l'expression «on va droit dans le mur» est déjà plus flou, moins consistant et bien plus virtuel. Ainsi lorsque des «oiseaux de mauvais augure» nous promettent régulièrement que notre société va irrémédiablement «dans le mur», on reste dubitatif et on ne sait pas trop ce que cela représente. De multiples, récentes et légitimes remises en cause de notre façon de vivre et de consommer, nous font quand même prendre conscience que ce fameux mur commence à prendre forme. Il est encore un peu dans le brouillard, mais on commence à le distinguer nettement, laissant fortement à penser que les «oiseaux de mauvaise augure» étaient bien plutôt «des visionnaires».

Lorsque vous rentrez dans un mur, vous vous arrêtez net, et vous ne repartez (si vous le pouvez) au mieux, qu'en reculant. La métaphore «on va droit dans le mur» prend alors tout

son sens : on s'arrête et on recule, c'est quand même relativement clair ! Ce qui est moins clair par contre, c'est l'entêtement que mettent nos «gouvernants» à nous prendre dans ce «nouveau monde» de plus en plus pour des demeurés. Ils veulent nous faire croire contre vents et marées qu'on avance quand même ! Un «vieux couillon» de Nivolas-Vermelle essaie bien de les interpellé dans une «feuille de chou» qui s'appelle le TUN, mais rien n'y fait. Pensez donc ! Un «vieux couillon» qui bave dans «une feuille de chou» inconnue, c'est quoi vu de Paris ? Une gouttelette d'embrun dans un océan de crasse et d'imbécillités provinciales, rien de plus ! Tant pis, bavons quand même !

Ainsi, toujours dans l'intention de nous faire prendre «des vessies pour des lanternes», on utilise le mot «réforme» à tort et à travers. Pourtant, ce mot, s'il porte en lui de façon indéniable l'idée de changement, porte de façon non moins indéniable l'idée de «changement dans le sens de l'amélioration». Tous les dictionnaires vous le diront. La dernière réforme des retraites en est l'exemple flagrant ! Tout le monde ou presque (même le provincial crasseux) est d'accord pour dire que notre système de retraite actuel n'est pas viable à terme. La mondialisation sauvage qui a mis au chômage des pans entiers de notre économie a contribué, entre autres catastrophes, à



réduire les recettes des caisses de retraite. L'automatisation industrielle, par ailleurs bien nécessaire au bien être de l'homme, a supprimé aussi des millions d'emplois, supprimant en même temps les cotisations sociales correspondantes. Et ne parlons même pas de la révolution numérique ! D'autres «oiseaux de mauvaise augure», conscients de l'ampleur qu'allait prendre ces phénomènes, avaient à l'époque attiré l'attention de nos dirigeants en proposant de taxer robots et ordinateurs chaque fois qu'ils supprimaient un poste de travail. Ainsi, on compensait en partie les pertes de cotisations sociales engendrées. Levée de bouclier immédiate contre cette idée ô combien saugrenue et malfaisante pour «l'économie» ! Encore des «oiseaux de mauvais augure» qui étaient peut-être «des visionnaires» ! Alors ! Maintenant que faire pour les retraites ? Il faut bien faire quelque chose, le mur est là, on ne peut plus l'éviter. Comme dans bien d'autres domaines, et en particulier tout ce qui touche à l'écologie, «patatras», il faut faire marche arrière, faute d'avoir pris les bonnes décisions au bon moment. On s'aperçoit qu'il faut par exemple revenir aux circuits courts, qu'il faut privilégier et consommer les produits sains du terroir et acheter les marchandises fabriquées près de chez nous. Revenir aussi, sur bien d'autres aberrations de ces dernières décennies qui

n'étaient justifiées que par une déplorable «vision comptable» des choses dénuées de toute «vision humanitaire». Ce mur contre lequel nous buttons, devient donc tout à la fois «le mur de la honte» pour l'incurie dans la gestion de notre société. «Le mur du son» pour le «bang» et «double bang» d'incompréhension que cela produit dans les catégories de citoyens les moins favorisées, qui soit dit en passant, sont en constante augmentation. Enfin, «le mur des lamentations» pour les grévistes et les manifestants ayant des réactions épidermiques que ces reculs successifs induisent inévitablement. La réforme du code du travail, la réforme des prud'hommes, la réforme des indemnités chômage, et maintenant la réforme des retraites. Ce ne sont que les parties récentes et visibles «du gros iceberg fourre-tout» qu'on appelle «réforme». Pour faire passer la pilule, il ne reste donc plus comme solution qu'à «enfumer» le bon peuple de France en essayant d'insuffler à tout prix dans les têtes «le syndrome de l'écrevisse». L'écrevisse, vous savez ce petit crustacé apprécié des gastronomes qui «avance» volontiers «en reculant» ! C'est «moderne» de reculer ! Peut-être, mais alors il faut le dire carrément et ne pas faire croire «qu'on avance». Le nouveau monde ne doit pas, comme le faisait déjà de plus en plus volontiers l'ancien, s'affranchir de la vérité, et inventer une nouvelle langue de bois revisitée.



Ainsi, pour en revenir au problème des retraites, afin de mieux «berner» le monde, on a inventé un «monsieur réforme des retraites» chargé pendant deux ans de prendre son bâton de pèlerin pour présenter et négocier avec toutes les parties prenantes «sa réforme». Mais quelle belle initiative s'est-on dit ! Enfin un gouvernement qui commence par le commencement et qui fait participer tous les représentants des citoyens à la recherche de la meilleure solution. Quoi de plus louable ? La voilà enfin la vraie démocratie. Ce monsieur avait même tellement bien travaillé qu'on le nomma ministre à l'issue de ces deux ans de travail acharné. Seulement, on omit de dire au «bon peuple» qu'il avait travaillé deux ans pour rien, si ce n'est pour déplacer quelques virgules dans le texte qu'il était simplement chargé de «faire avaler» à tout le monde par quelques circonvolutions et effets de style chers à nos politiques. Tout cela accompagné d'un assourdissant tambour médiatique. Le nouveau monde serait-il encore plus «roulard» que l'ancien ? Le «bon peuple» alors se révolta devant ce qu'il considéra comme une supercherie et demanda la démission de ce monsieur. Démission d'autant plus facile à obtenir que l'examen de son CV ne tarda pas à révéler les liens très serrés qu'il entretenait avec le monde de la finance et des fonds de pension. Fonds de pension aux aguets depuis longtemps pour «capoter» l'argent des futurs retraités à travers les retraites privées.

Que de temps perdu et quel gâchis, on aurait pu nous épargner cette mascarade. La fronde qui s'ensuivit ne changea rien à l'affaire. Les ministres concernés clamèrent sur tous les toits que «leurs portes étaient ouvertes» et «qu'il fallait négocier», mais sans la moindre intention de céder le plus petit pouce de terrain. Les grèves d'une durée inégalée, les manifestations, les cris, les hurlements et gesticulations en tous genres, rien n'y fit. Tout juste, glissa-t-on en plus un «âge pivot» dans un texte où personne déjà ne comprenait rien. Devant le redoublement des protestations, on consentit quand même à retirer cet «âge pivot» mais de façon provisoire. Comprenne qui pourra, c'est à croire qu'il avait été introduit juste pour être retiré et calmer la fureur de certains. «Pivot», encore un terme mal choisi car il indique un petit axe vertical qui supporte une charge et qui peut être animé dans les deux sens. Or, même si ce n'est pas dit, on sait très bien que ce pivot ne tournera jamais que dans un sens, celui de l'augmentation de l'âge de la retraite. Bref, la réforme de la retraite baptisée «retraite à points» semble pour l'instant loin d'être au point, et ressemble à «une usine à gaz» juste bonne à faire lever les poings. Alors, on nous dit «qu'on nous a mal expliqué» et que, promis juré, on allait mettre plus de pédagogie dans l'explication. Mon œil !!!

C'est bien beau de tout rejeter en bloc et de ne rien pro-



poser direz-vous ! Oui, mais de grâce, changeons les méthodes. Le problème n'est pas qu'elle soit «à points» ou «pas à points» cette retraite. Le problème c'est qu'on veut nous faire croire qu'elle représente une avancée et que tout le monde sera gagnant. Pour des changements aussi importants pour l'avenir de chacun, faisons asseoir autour d'une table nos élus avec leurs propositions, et tous les représentants des catégories concernées. Fixons clairement les règles du jeu. S'il faut reculer l'âge de la retraite, il faut le dire. S'il faut augmenter les cotisations, il faut le dire. S'il ne faut rien toucher à la répartition de l'assiette des cotisations, il faut le dire. Si on ne peut malheureusement qu'appauvrir les générations futures, il faut le dire. Et surtout, écouter quand même tant soit peu ceux qui vous diront d'essayer de mieux répartir les richesses. Ils ont peut-être des idées intéressantes eux aussi. Il doit bien y avoir des solutions pour trouver l'argent que font perdre aux caisses de retraite la mondialisation la robotisation et le numérique. Finissons-en avec cet autisme insupportable et ce «dieu fric» intouchable. Le «syndrome de l'écrevisse», aura du mal à être entendu et assimilé par tous. Il faudrait plutôt essayer le «syndrome de l'escargot», ça passera mieux : «aller très doucement mais toujours avancer».

Il serait bien sûr utopique de croire qu'en les réunissant autour d'une table, toutes les parties prenantes tomberaient

d'accord. Il restera toujours des points plus ou moins importants de blocage où «l'exécutif» devra alors trancher et arbitrer. Là, vous jouerez pleinement votre rôle. On ne vous accusera plus de préparer votre «petite soupe» entourés de moult conseillers grassement rétribués dans la pénombre glauque des cabinets ministériels. Puis de mettre la serviette autour du cou du «bon peuple» pour lui faire ingurgiter de gré ou de force votre «petite soupe». Surtout, n'allez pas nous dire que ce serait des méthodes de gauche, de droite, du centre ou des extrêmes. Non, ce serait simplement des méthodes de bon sens et de bonne pratique de la démocratie. Le mépris et l'enfumage ne peuvent pas servir de ligne directrice de gouvernance.

Malgré tout ça, le printemps est là, profitez-en ! Descendez par exemple le «chemin des renardières» pour admirer les bourgeois et les premières légumes (voir par ailleurs). Oubliez pour un instant les problèmes de retraite liés à «l'automne de votre vie», d'autres s'en chargent pour vous ! Peu importe si nos hôpitaux sont plus malades que les patients qu'ils hébergent ! Peu importe si la mer de glace fond plus vite qu'un glaçon au mois d'août dans votre verre de grenadine ! Tant que la «sacro-sainte» croissance n'est pas atteinte par le «syndrome de l'écrevisse», et qu'elle tourne dans le même sens que l'âge pivot, tout va bien.

Guy HYVER



Les Jonquilles et Les Tulipes

Les Jonquilles et les Tulipes, sont les noms donnés aux deux immeubles qui trônent au centre du village depuis 55 ans. Ces HLM (Habitat à loyer modéré) sont les éléments les plus spectaculaires du projet d'aménagement du quartier de la Pointière, destiné à faire face à la crise du logement qui touchait la commune au milieu des années 50.

Tout commence en 1957. Le Maire de l'époque, Louis Douillet et son Conseil Municipal, souhaitent offrir aux jeunes de la commune ainsi qu'aux étrangers désireux de s'installer à Nivolas, la possibilité de devenir locataire ou d'acquérir une parcelle constructible. Pour la partie locative le choix se porte sur la construction d'immeubles collectifs, le prix de revient de logements locatifs individuels étant trop élevé. Le projet initial prévoit donc la construction de 3 immeubles HLM et la mise en vente de 38 parcelles pour la construction de maisons individuelles. Le choix du lieu d'implantation de ce projet se porte sur les terres de la propriété Tallon, également connue sous le nom de ferme Savoy, du nom du fermier qui l'exploite. Cette zone de vastes terrains plats de 5 ha 16 ares 23 ca, avec un sol de bonne qualité, se situe au lieu dit «La Pointière». Les bâtiments de la ferme et de la grange «Savoy» se trouvaient à l'emplacement des feux tricolores et des parkings situés au niveau de l'intersection de la rue Jean Moulin avec la route nationale 85. Au début de l'année 1958, les administrations concernées approuvent le choix de l'implantation du projet et Monsieur Albert Ribollet, architecte à Bourgoin, est chargé de dresser les plans. Le 10 août 1958, le Conseil Municipal approuve ces plans. Mais il est prévu la construction de seulement un immeuble en raison des capacités de financement de



La pointière avant aménagement



La Pointière en cours d'aménagement

l'office des HLM de l'Isère. La municipalité procède à l'achat de la propriété Tallon : Terrains, bâtiments d'exploitation et d'habitation compris. Mais la poursuite des opérations est suspendue au bail de Monsieur Louis Savoy qui exploite encore la ferme et les terrains de la Pointière. En effet, ce bail est prévu de se terminer en 1966. Le 22 mars 1959, Gabriel Pellet devient le nouveau Maire, c'est lui qui assure désormais la conduite du projet. Le 9 septembre 1961, il signe une convention avec Monsieur Louis Savoy par laquelle ce dernier résilie son bail en contre partie de l'attribution d'un lot dans le lotissement du bourg, lot cédé à titre gratuit par la commune. Peu de temps après, la grange de la ferme sera détruite par un incendie. La question du bail du fermier étant résolue, le permis de lotir de 38 lots de

620 à 1345 m² est déposé le 22 septembre 1961. Le conseil vote un emprunt de 150000 nouveaux francs destiné à financer les travaux de viabilité du lotissement. Emprunt remboursé par une imposition recouvrable pendant 20 ans à partir de 1962. La commune cède à l'office HLM les terrains nécessaires à l'implantation d'un immeuble. Le 30 juillet 1962 se tient à la préfecture de l'Isère la séance d'adjudication des travaux pour la construction d'un HLM de 20 logements. Fin août de la même année, l'entreprise Muet de Ruy débute les travaux de voirie. Le permis de construire de l'immeuble HLM est délivré le 16 mars 1963. Au début du mois de juillet suivant, l'office HLM informe la commune de la possibilité de financer un deuxième immeuble de 20 logements. Le 11 juillet les marchés sont reconduits avec les entreprises

qui travaillent à la construction du premier immeuble et le 13 août le permis de construire est délivré pour un deuxième HLM identique au premier. La mise en location du premier bâtiment est prévue pour le mois de novembre 1964. Mais les travaux prennent beaucoup de retard. Le 23 février 1965, le Directeur de l'office HLM de l'Isère, Monsieur H. Gibert, convoque tous les entrepreneurs en mairie de Nivolas pour fixer les responsabilités en vue de la répartition des pénalités. Le chantier du premier immeuble a pris 4 mois de retard, 2 mois sont encore nécessaires pour terminer les travaux et le chantier du deuxième immeuble accuse déjà un retard de 3 mois. Le 17 juin 1965 a lieu la clôture de chantier du premier HLM en même temps que la réception provisoire des 20 premiers logements. Durant

l'été 1965 les premiers locataires prennent possession de leurs appartements alors que les travaux se poursuivent sur le deuxième immeuble. Ceux-ci se terminent le 17 janvier 1967. Les aménagements extérieurs se poursuivent et la réception définitive du deuxième HLM a lieu le 11 mars 1968 à 10h00. Le premier bâtiment sera baptisé «Les Jonquilles» et le deuxième «Les Tulipes». Les demandes de logements pour les nouveaux HLM sont très nombreuses et ne peuvent être toutes satisfaites. Certains logements sont réservés pour des fonctionnaires ou des employés de grosses entreprises de la région qui participent au financement du programme HLM du département. Des logements sont également réservés pour les rapatriés d'Algérie. Malgré l'absence d'ascenseur ces nouveaux logements représentent la modernité avec les normes de l'époque. L'isolation thermique est inexistante. A ce moment là le fioul n'est

pas cher et les préoccupations environnementales ne sont pas à l'ordre du jour. Plutôt que de baisser le chauffage on ouvre les fenêtres... Chaque logement dispose d'un vide ordures, très pratique mais insalubre et source de mauvaises odeurs. Cet équipement sera condamné au début des années 80. Les enfants disposent d'une aire de jeux avec tourniquet et balançoires, il y a aussi un bac à sable. Dans la cour qui sépare les deux immeubles il y a une belle pelouse, utilisée comme terrain de foot au grand désespoir du concierge chargé de l'entretenir. Tous les gamins du quartier s'y retrouvent, il n'y a pas la télé dans tous les foyers, pas encore de consoles de jeux... Il y a de l'animation, parfois un peu trop, comme cette nuit du début des années 80. Vers 1h00 du matin la sirène des pompiers se met à sonner : 1 fois, 2 fois, 3 fois, 4 fois, elle ne s'arrête plus. Puis on entend le rugissement caractéristique du moteur du camion des pompiers se rap-



Les premiers locataires du bâtiment Les tulipes

procher puis entrer dans la cour des HLM. Une odeur de fumée envahie le bâtiment «Les Jonquilles». Une fumée noire glisse sous les portes d'entrée des appartements. Cette fumée provient du sous-sol de l'immeuble et remonte dans les cages d'escalier comme dans un conduit de cheminée. Malgré une visibilité quasiment nulle, les habitants évacuent leurs lo-

gements par les escaliers avec l'aide des pompiers et se retrouvent tous dans la cour plus ou moins habillés. Les pompiers mettront plusieurs heures pour localiser le foyer de l'incendie ; progressant sous oxygène, attachés à une corde, sans visibilité, dans un environnement très étroit. Le feu est parti d'une mobyette puis c'est propagé à d'autres vélo moteurs et à la mousse tapissant le plafond du sous sol. C'est cette mousse qui en se consumant a dégagé une fumée noire très dense. Les pompiers de Nivolais ont lutté seuls pour venir à bout de ce sinistre qui aurait pu avoir des conséquences plus graves car dans certaines caves étaient entreposées des bouteilles de gaz. Tout s'est bien terminé, les HLM sont toujours debout. Depuis 1965 ils font partie du paysage. Leur esthétique n'a jamais fait l'unanimité, pourtant de nombreux Nivolésiens qui les ont habités en gardent de nombreux souvenirs et les regardent à chaque fois avec une forme de tendresse.

F. Piraudon

Sources : Archives municipales, témoignage Pierre Goyet.



Les HLM en février 2020

Exposition de peinture de Maurice Jayet

Du 6 juin au 14 juin à l'église de Vermelle.
Vernissage le samedi 6 juin à 18h

Soirée conviviale pour la fête des mères et les nouveaux arrivants

Vendredi 5 juin à la salle des fêtes

Denise et Georges SEMANAS au chemin des renardières

Lors de votre prochaine promenade pédestre, attaquez d'un bon pied la montée de Quinsonnas, tournez immédiatement à droite après le cimetière et ressortez quelques centaines de mètres plus haut sur la même route de Quinsonnas. Vous aurez ainsi effectué un crochet qui ressemblera à une véritable parenthèse enchantée et ne vous fera pas regretter la sueur déversée. Le «chemin des renardières» s'ouvrira en effet à vous dans toute sa splendeur. Maintenant, si vous êtes moins courageux, faites vous déposer en voiture un peu plus haut sur la route, et prenez le chemin dans le sens de la descente, c'est même encore mieux parce que vous «dégusterez» le spectacle sans trop vous fatiguer. Vous découvrirez tout au long de votre cheminement, de vertes prairies vallonnées et une multitude d'arbres divers qui prennent un malin plaisir à former une voûte au-dessus du chemin. Selon la saison, cette voûte qui joue en permanence avec les rayons du soleil, prendra différents aspects en harmonie avec les haies qui poussent à profusion. Vert et fleuri au printemps, tout ce petit monde végétal verra ses fleurs se transformer en divers fruits. Ainsi, mûres et fraises des bois s'offriront à vous pour vous récompenser de vos efforts. En été, le spectacle n'en est pas moins magique, les châtaigniers commenceront à se couvrir de belles bogues hérissées de piquants. L'automne vous offrira ensuite un spectacle coloré. Au delà des bogues qui joncheront le sol et vous offriront leurs fruits rien qu'en vous baissant, toute la nature se parera de couleurs chatoyantes. Quant à l'hiver, pour peu que froid et soleil se mettent au diapason, vous y découvrirez une voûte givrée féérique scintillante de mille feux. La faune n'est pas en reste. Les écureuils bondissants traversent le chemin et grimpent aux arbres pour narguer le couple de faisans que vous ne manquerez pas de rencontrer. Le pic-vert (ou pivert) lui, observera tout ça en piquant «en mesure» avec son bec son arbre préféré. Vous y verrez aussi bien d'autres «habitants» à ailes ou à quatre pattes qui s'épanouissent pleinement dans ce chemin qui semble mener au paradis. Dommage que certains week-ends, des quads pétaradants viennent troubler la sérénité des lieux.

Il n'y a pas beaucoup de maisons sur ce «chemin des renardières», mais l'une d'elles retiendra probablement toute votre attention. Vous pourrez y lire sur le portail, outre le nom des propriétaires, une

plaque qui vous indiquera avec plein d'humour : «Attention, chien gentil, maître bizarre» ! C'est là qu'habitent les maîtres des lieux, Denise et Georges Semanas. Cette plaque au demeurant bien innocente indique l'état d'esprit facétieux et avenant de Denise et Georges. Si d'aventure, lors de votre passage ils vaquent dehors à leurs occupations dans leur petit nid de verdure, ils entameront bien volontiers avec vous la conversation. Denise, femme charmante et accueillante est ici dans son élément. Pensez donc, c'est là qu'elle a vu le jour dans cette maison familiale construite bien avant 1900 par ses grands parents. Alors sa propriété, elle en connaît tous les coins et tous les recoins. Georges lui, aux premiers abords un peu plus distant, vous dévoilera toute sa gentillesse et toute sa convivialité dès que la glace sera brisée. Il n'est même pas impossible qu'il vous convie à déguster un petit verre de blanc ou un délicieux vin de mandarine dont Denise a le secret. C'est justement devant ce breuvage que nous les avons rencontrés en compagnie de leur chienne Rose. La plaque ne mentait donc pas, Rose est très gentille, et pour Georges c'était de l'humour !

Si vous pensez tout connaître des événements de 1968 qui déstabilisèrent notre pays, il vous faudra y rajouter un autre événement de la plus grande importance. Le 31 janvier de cette même année, Denise et Georges se croisèrent au bal des pompiers de Bourgoin. Georges invita Denise pour quelques pas de danse, et depuis ils ne se sont plus quittés. Si ça, ce n'est pas « un coup de foudre », ça y ressemble quand même drôlement ! Six mois plus tard ils étaient mariés, et Georges quitta son quartier du Colomb à Sérézin pour rejoindre Denise au chemin des renardières à Nivolos. Le trajet n'était pas très long car il se trouve que le chemin en question marque à cet endroit la frontière entre les deux villages. Pour leur plus grand bonheur, quatre enfants virent le jour ici, un garçon et trois filles. Pour sublimer encore ce bonheur, deux charmantes petites filles Tessa et Louna virent par la suite compléter la famille.

Lorsqu'on leur demande l'origine du nom de leur chemin, Denise et Georges sont dubitatifs, ils ne se souviennent pas y avoir vu plus que ça «les goupils» pulluler. Par contre, les lapins de garennes y étaient fort nombreux à une certaine époque.



Voir en couverture la photo de Denise Semanas et son 1^{er} bébé

Faute d'une meilleure explication, disons avec humour que les nombreux «nids de poules» qui balisent encore le chemin seraient le vestige des habitations de ces malheureuses volailles croquées par les renards. Ca pourrait faire en tous les cas une belle légende !

Denise se souvient avec nostalgie de l'école de Nivolos où elle descendait deux fois par jour en « galoches ». L'hiver, ses parents lui faisaient chauffer un gros caillou dans le four de la cuisinière pour qu'elle n'ait pas froid aux mains. Arrivée à l'école, elle le déposait sur le poêle afin qu'il conserve un peu de chaleur pour la remontée. Georges qui fit l'essentiel de sa carrière au moulinage chez Paillet, regrette beaucoup l'arrêt plus récent en 2010 de la culture de «sa vigne». C'était un de ses plus grands plaisirs. Malheureusement, des ennuis de santé l'obligèrent la mort dans l'âme à arracher les sept barrières de baco, de noah ou de chardonnay qui couraient derrière la maison. Terminé le plaisir de biner, de tailler, de vendanger et d'élever amoureusement son nectar. En 1983, probablement avec un coup de main de dame «la lune», son blanc se transforma miraculeusement en champagne. Un souvenir impérissable. Denise elle, regrette surtout la convivialité du jour des vendanges où elle mijotait traditionnellement un succulent «bouilli» pour une quinzaine de personnes. Le repas était souvent bien plus long que le temps consacré au ramassage du raisin, «mais qu'est-ce qu'on rigolait» se souvient-elle. Georges se console maintenant avec son grand jardin et sa serre qui l'occupent bien toute l'année.

Merci à Denise et Georges pour ce sympathique et agréable entretien. Surtout, ne manquez pas de les saluer en passant sur le bucolique chemin des renardières.

Propos recueillis par Guy HYVER

Etat civil de novembre 2019 à mars 2020

Naissances

- HELMER Mathis, Charles
17 décembre 2019
- MARTINHO TEIXEIRA
Kaëlyn - 07 janvier 2020
- MERMET Marceau, Baptiste
15 janvier 2020
- REDON Téa, Sophie, Catherine
16 février 2020
- CUZIN Neya, Lili
26 février 2020



Décès

- BONNET Germain Jean François - 20 novembre 2019
- PETTEGOLA Philippe Patrice - 06 décembre 2019
- GALOUSTIAN Noël - 31 décembre 2020
- PONCET Jean-Marie Joseph Marcel - 16 janvier 2020
- JAUD Séverine née BERCEDO , 05 février 2020
- FRAISSE Hélène Mathilde, 07 février 2020
- GAND Marie Claude, Annie née CHAIZE - 10 février 2020
- RUGGERI Monique Berthe Raymonde née MARTIN - 10 février 2020
- GARNIER Jean-Louis Germain, 21 février 2020
- AFONSO LOPES DOS REIS Francisco, 03 mars 2020



Les vœux de Michel Rival

Après la présentation des travaux des enfants du conseil municipal enfant très applaudi, Michel Rival a présenté ses vœux pour la dernière fois, «en tant que maire ayant dépassé 76 ans et en pleine forme, tout peut basculer du jour au lendemain et c'est pourquoi je ne serai pas tête de liste, je participerai à une équipe pour assurer la transition, je voudrais vous dire tout le plaisir que j'ai eu d'être à votre écoute et chercher les meilleures solutions, même si elles ne sont pas toujours faciles à trouver». Dans ses propos il a tenu à souligner la perte d'une partie de dotation de l'état qui rend difficile la gestion de la commune. Cette année Michel Rival a présenté les 4 gros travaux qui ont été menés à bien sans avoir recours à l'emprunt : la construction d'une salle d'arts martiaux, le chantier de la réhabilitation du stade des Mûriers dont la pelouse devenait dangereuse pour les joueurs, la réfection du toit de l'église, un chantier

qui n'était pas prévu, mais qu'il a fallu réaliser, et la révision du PLU en fonction de nouvelles lois qui ont été votées. Il a aussi évoqué les avancées dans le domaine de l'environnement avec la mise en place d'un point d'apport volontaire enterré rue Jean Moulin et la mise en place d'un point supplémentaire aux Plattières ainsi qu'un composteur collectif à Curtet. Une modification d'un parterre fleuri en remplaçant les fleurs par des légumes et des plantes aromatiques. Nivolos joue le rôle de centre secondaire au sein de la CAPI, du coup les communes du Val d'Agny sont tournées naturellement vers Nivolos. De plus depuis quelques années sous l'impulsion d'André Ziercher, de Didier Bouillot et de Graziella Bertolon- Boudinaud, des liens se sont tissés autour du péri scolaire et autour des associations puisque 43 associations ont participé au forum intercommunal au mois de septembre. Michel

Rival est revenu sur 3 points phares de l'action de la CAPI : l'alimentation en eau potable et la mise en séparatif du réseau du centre du village, et bien sur, le beau succès de la zone d'activités du Vernay où plus de 12 entreprises nouvelles se sont installées amenant des emplois pérennes. Il a annoncé le recensement en 2020. Et pour terminer Michel Rival a remercié vivement tout



le conseil municipal et tous ceux qui se dévouent toute l'année bénévolement au sein des associations, ce sont eux qui permettent à chacun de pratiquer un sport, ou une activité culturelle, en apportant du lien social qui

font de Nivolos-Vermelle une commune où on aime venir. Et pour terminer c'est au nom du conseil municipal et en son nom que le maire a souhaité une bonne et heureuse année 2020 .



Une belle journée de rencontre entre associations pour le Téléthon

Comme chaque année, un certain nombre d'associations de la commune s'associent pour donner des couleurs à cette journée du Téléthon. C'est l'Amicale des golfeurs qui avait donné le coup d'envoi, dès le vendredi après-midi, en proposant des concours et des parcours sur le practice de la rue du Vernay. L'Aïkido enchaînait le samedi matin avec un réveil musculaire à base de Qi gong, en attendant que les randonneurs se lancent sur les chemins avec une halte contée dans une cour de Longeville. Et bien sûr, le temps fort de la journée était le repas convivial, pris

en charge par le Club Sportif Nivolésien qui réunissait près de 200 personnes. Enfin, avant que les danseurs en ligne de Country Star ne fassent

monter sur scène beaucoup de néophytes, pour découvrir la danse du père Noël, Jacques Banchet, délégué du Téléthon, expliquait tout ce que le

Téléthon avait apporté à la recherche médicale, dans le domaine très prometteur de la thérapie génique.



Fête d'été 2020

La fête d'été sera cette année organisée par l'amicale des pompiers, le samedi 4 juillet 2020 au stade du village à partir de 15h00.

Les pompiers proposeront de commencer la fête dès le vendredi soir par un concours de pétanque. La participation se fera sur une inscription préalable.

Le samedi, la fête commencera à 15h avec de nombreuses animations notamment en direction des enfants. A partir de 20h la soirée dansante commencera avec notre DJ habituel, Mickaël.

Au menu du repas servi sur inscription, « une macaronade », c'est une spécialité sétoise, des pâtes à la sauce tomate avec de la viande. Ce plat sera suivi d'un fromage blanc, d'un dessert et d'un café.

A 23h00, le feu d'artifice sera tiré, ensuite la soirée dansante se poursuivra jusqu'à tard dans la nuit.

Tout au long de la fête, la buvette accompagnée d'une restauration barbecue sera ouverte.

Le petit bonhomme en bleu !



On ne lui disait pas souvent «Monsieur» : pour tous les anciens de Nivolas il était Jeannot !

Une silhouette d'adolescent, une démarche de patineur trompeuse (parce qu'il était vif et fébrile dans ses déplacements, tel une petite souris) : il n'avait pas d'âge Jeannot !

Comme on dit en Dauphiné, il était «cor' dru pour plus de 80 !»

Il est vrai qu'il a longtemps rallié Bourgoin à bicyclette les jours de marché, ou pour une balade ... et Dieu sait que la route paraît longue au retour, avec le «faux plat»!

D'une très grande politesse, il pouvait cependant avoir le verbe haut quand tout n'allait pas assez vite pour lui, ou quand on ne le comprenait pas !

Sa surdité le tenait en effet éloigné de certains contacts : il en fallait de la patience pour échanger avec lui ! Il avait heureusement un voisinage tolérant et aimant, qui l'associait volontiers à de courtes promenades, ou bien lui faisait une place sur un des bancs, au centre du village...

Il cultivait avec fierté des géraniums sur son balcon... des géraniums rouges, faute sans doute qu'aucun horticulteur n'ait jamais pensé à en créer de bleus !

Parce que le bleu, c'était la couleur fétiche de Jeannot : voué au bleu par sa maman, il en a respecté le code toute sa vie ! (Le nourrisson fragile qu'il avait été n'aurait dû sa survie qu'à la divine protection de notre Sainte Vierge, la Dame en bleu...)

Les optimistes et gens heureux voient la vie en rose, les dépressifs la voient en noir... Jeannot lui voyait tout en bleu ! Vaisselle, vêtements, chaussures, TOUT était bleu ! Au point qu'il y perdit son identité :

Mr Poncet pouvait être un inconnu... Le petit bonhomme en bleu ? Mais OUIiii !

Cet automne, une envie de vacances l'a emmené dans le midi... une mauvaise chute, des soins en hôpitaux, suivis d'un placement en EHPAD... le fauteuil roulant...

Et ce 16 janvier, sans que personne n'ait pu l'anticiper, il a fermé les yeux pour l'éternité... Pour le coup... c'est nous tous qui n'y avons vu que du bleu ! Adieu Jeannot !

André Levrat



C'est avec beaucoup de tristesse que nous venons d'apprendre le décès d'André Levrat. André est né le 16 juin 1939 à Nivolas-Vermeille. Il avait deux frères, Daniel et Robert et n'a connu son père qu'à l'âge de 6 ans après la libération de celui-ci qui était prisonnier de guerre. Après ses études primaires à 15 ans il devient apprenti mécanicien voiture. De 15 à 20 ans il travaille chez Simca. Fin 1959 il est appelé sous les drapeaux comme chasseur alpin au 2ème B.C.A.

Après 4 mois de classe, il est muté en Algérie avec le grade de sergent sur un piton où il restera pendant 26 mois, très éprouvé. A son retour il reprend son travail chez Simca où il prend la responsabilité de la station garage Porte des Alpes jusqu'en 1977, puis se dirige vers une carrière de mécanicien poids lourds et responsable atelier avec un brevet de maîtrise. Il s'était marié avec Colette Larrue et ils eurent deux enfants, Sylvie et Christophe. Il prend sa retraite à 60 ans. Dès 1999 il entre en contact avec les responsables des associations d'anciens combattants : Souvenir Français, Secteur 7 UMAC, FNACA, ARAC, FTFP, ACPG, Rhin et Danube. En 2005, fils de prisonnier de guerre, il accepte la présidence de l'association des Prisonniers de guerre et en 2008 la présidence de la section de la Tour du Pin, avec un objectif de poursuivre avec tous ses amis anciens combattants le devoir de mémoire. Son grand père avait été gazé, ancien poilu de la guerre de 14 - 18. Il reçut plusieurs médailles : la Reconnaissance de la Nation, la Croix de Guerre, la médaille Commémorative des Opérations de maintien de l'Ordre en Algérie, Tunisie, Maroc. Ses amis ont le souvenir d'un homme très attentionné, qui portait haut l'amitié et qui aimait toujours rendre service.

Bernard chamaraud

Association SOL Y D'AIR

Les temps sont durs pour tout le monde, et avoir des légumes gratuits, de surcroît Bio, est une aubaine pour beaucoup.

Seulement 1000 m2 du terrain sont exploités en culture potagère classique, sur les 6000 m2 dont nous disposons.

L'objectif de l'association est :

- De cultiver davantage et de développer la technique de la permaculture.
- De créer un espace jardinage pour les enfants accompagnés de leurs parents.



Le tout dans une ambiance conviviale.

Pour cela nous recherchons toujours davantage d'adhérents jardiniers bénévoles.

Adhésion annuelle : 15€/Couple et 10€/Personne seule.

Nous contacter au : 06 83 32 29 89

Les jardins Ravinaux renouvellent leur bureau



Après une année bien remplie, les jardiniers des Ravinaux s'étaient donné rendez-vous pour leur assemblée générale annuelle. Après une minute de silence, à la mémoire de David Viville, un jardinier disparu cet été, Jacques Gaillard retraçait les différentes activités de l'association où chacun entretient sa parcelle, certes, mais en plus participe à une partie de jardin partagé que l'on cultive en commun.

En particulier, sur ces parcelles communes, des courges ont été cultivées et vendues sur le

marché. Cela a permis à l'Association de remettre un chèque de 300€ à Janine Gallin-Martel, Vice-Présidente du CCAS, pour aider aux œuvres de cette institution communale.

A l'issue de la réunion, Jacques Gaillard souhaitant se retirer, c'est Olivier Voisin qui a été élu pour reprendre la présidence de l'Association, les autres membres du bureau restant inchangés. Jacques Gaillard, bien entendu, conserve sa parcelle et restera membre de l'Association.

Une échappée en Afrique de l'ouest...

Samedi dès 17h00 les associations «Africa Vie France» et «Les anciens et Les amis de la Casamance» proposaient une échappée solidaire en Afrique de l'ouest au foyer municipal de Nivolas-Vermelle. Le voyage débutait par une exposition au cours de laquelle ces 2 associations présentaient leur Action. «Africa Vie France» met en place des chantiers au Togo pour rénover ou construire des écoles. Quant à l'association «Les anciens et Les amis de la Casamance», le projet est d'acheminer des voitures pour servir d'ambulances au Sénégal. A travers des missions médicales, ils apportent aussi une aide auprès des hôpitaux et postes de santé. L'après-midi s'est terminé par la projection du film «La route de la solidarité et de l'amitié» de Louis Pireyre. Un très beau film, témoignage, applaudi par la vingtaine de spectateurs. Il illustre l'aventure de l'acheminement des véhicules au départ de Clermont à travers l'Espagne, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal ainsi que la réalité des conditions de vie en Casamance.

Pour ceux qui souhaitent soutenir ces actions solidaires, n'hésitez pas à venir voir le match d'improvisation théâtrale avec Impro & co et la Libjdo le 25 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle. Les bénéfices iront en totalité aux 2 associations.



Les sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle

10- les inondations

Très souvent on nous montre des inondations dramatiques ou des catastrophes naturelles rendues encore plus spectaculaires par les médias actuels. Nombreux sont les habitants qui ignorent que la commune fut par le passé touchée plusieurs fois par d'importantes inondations en 1946, 1982, 1988, 1993. Si pour chacun de ces événements aucune victime n'est heureusement à déplorer, les dégâts furent à chaque fois considérables.

Le 6 Octobre 1993 après de longues heures d'une pluie d'orage très violente tous les cours d'eau débordent envahissant rues,

maisons et emportant tout sur leur passage. Les sapeurs -pompiers sollicités dès 4h00 du matin vont alors enchaîner jusqu'à 21h00, 54 interventions (sauvetage et évacuation de 11 personnes, protections de biens, dégagements de chaussée, mises en sécurité, épuisement d'eau).

Les opérations de nettoyage et de déblaiement se prolongeront jusqu'au 27 Octobre (90 interventions). 101 déclarations de sinistres, 89 habitations et 12 entreprises seront remises à la mairie. Les dommages aux voiries, réseaux et équipements communaux étant estimés à

3 700 000 frs lors du classement en état de catastrophe naturelle.

A suivre - P Goyet
Sources : archives pompiers Nivolas / archives municipales de Nivolas



Pont du bas vermelle 6 10 1993



Route de serezin 6 10 1993



Le pont des ravinaux 06 10 1993

Une Sainte Barbe sous le signe de l'émotion

La foule avait répondu présent à l'invitation de l'Adjudant Georges Prinnet, président de l'Amicale des sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle. Les maires des communes du Val d'Agny, couvertes par le Centre d'intervention de Nivolas-Vermelle étaient présents ou représentés, le commandant Neyret, commandant du groupement de Bourgoin-Jallieu représentant le colonel et des représentants des centres de Ruy et de Frontonas assistaient à la cérémonie présidée par le lieutenant Xavier Vitry, chef de corps. Celui-ci faisait d'abord observer une minute de silence à la mémoire des soldats du feu morts ou blessés en intervention au cours de l'année écoulée. Remerciant l'ensemble des volontaires du Centre d'Intervention, il annonçait qu'il allait renoncer à assumer la charge de chef de corps, restant au SDIS sur d'autres missions. Le Commandant Neyret félicitait également l'ensemble des volontaires qui ont déjà dépassé, à cette date, le nombre d'interventions de l'année précédente, en annonçant les modifications qui seront apportées dans le futur à la couverture des risques et en assurant les élus que le remplacement de Xavier

Vitry serait assuré. Michel Rival, le maire, au nom des élus présents, se félicitait de l'arrivée de nombreux jeunes venant de toutes les communes faisant en sorte que le Centre de Nivolas-Vermelle devienne bien le centre du Val d'Agny. Il remerciait également tous ceux qui suivent avec assiduité les cycles de formation, pour être toujours plus opérationnels.

Aux côtés du lieutenant Xavier Vitry et du commandant Neyret, les médaillés et les nouveaux arrivés ont posé pour la photo.



Paillet Industrie honore ses salariés

Comme chaque début d'année Paillet Industrie honore et récompense les salariés qui sont les plus anciens par la remise de la médaille du travail. Pour la médaille «Argent», 20 ans, Sylvie Gerin, pour «Vermeille» 30 ans, Pascal Armanet, Michel Dezempte et Mohamed Hedi Rabia, pour «Or» 35 ans : Michel Berger et Christophe Bonnaire, et «Grand Or» 40 ans Patrick Clavel. Bravo à tous les récipiendaires de Paillet Industrie où il est possible d'avoir des carrières. Comme chaque année la cérémonie des remises de médailles s'est terminée par le verre de l'amitié.



Don du sang

Le mercredi 26 février, le Don du sang organisait une collecte à la salle des fêtes de Nivolas. Le président regrettait la présence très discrète des sportifs. Le rendez-vous est donné pour la prochaine collecte.



CTA Alizée

Bienvenue à l'équipe d'Edwin BETIANA pour l'ouverture du centre de contrôle technique CTA Alizée qui réalise les contrôles techniques de véhicules depuis son ouverture fin 2019. Ce nouvel établissement est situé dans la ZA du Vernay au 165 allée Jean-Jacques Rousseau (accès par la rue du Vernay) dispose d'un atelier, d'un parking de 10 places et d'une accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Ce centre vous accueille du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h20 à 18h00. Tél. 04 74 27 00 61



Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Certifiée et Affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France - Label «Patrimoine en Isère»

L'Assemblée Générale de L'Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle s'est tenue le samedi 8 février 2020 à la salle Georges Savary à Nivolas-Vermelle.

Après le mot d'accueil de la Présidente pour remercier les personnes présentes ainsi que les artistes, les différents rapports ont été présentés. Le rapport financier est équilibré. Le rapport d'activités 2019 a souligné la richesse des événements exceptionnels, notamment par la venue de Michaël Lonsdale « Parole d'amour à Tibhirine ».

De Robert Di Credico, artiste-peintre international et de Thierry Lambert avec ses créations « Croix et symboles » qui a investi les cimaises pour la Nuit des Eglises. Sans oublier deux artistes exceptionnelles, Jacqueline Anselme, Invitée d'Honneur et sa fille Isabelle Anselme Bertrand avec ses rakus pour les Journées Européennes



du Patrimoine. Le rapport moral présenté par la Présidente sur les activités culturelles et dit en conclusion «la culture est un pilier de la vie associative». Après l'élection du tiers sortant et du bureau, sur proposition de la Présidente, Michel Rival, Maire de Nivolas-Vermelle est nommé « Membre d'Honneur de l'Association ». L'assemblée générale s'est clôturée par un pot d'amitié offert par l'Association.



Programme des Saisons culturelles de Vermelle 2020 :

- **Du samedi 16 au dimanche 24 mai** : Peinture et terre cuite avec Brigitte et Flavie Montanier. Vernissage : samedi 16 mai à 18h
- **Du samedi 6 au dimanche 14 juin** : Peinture abstraite en noir et blanc avec Maurice Jayet Vernissage : samedi 6 juin à 18h
- **Samedi 6 et dimanche 7 juin** : Rendez-vous au jardin – Visite guidée de 15h à 19h par Denise Fréchet
- **Samedi 27 juin à 20h** : Concert avec Brigitte Gonin –Chanut et Catherine Renerne (piano et soprano)
- **Du dimanche 28 juin au dimanche 5 juillet** : Peintures originales, «Cimes et Eglises» avec Annie Lucet. Clôture de l'exposition autour d'un buffet avec rencontre de l'artiste : dimanche 5 juillet à 18h

Deux chorales à l'unisson à l'église

En plein chœur de Nivolas et Continuo de Sermérieu, sous la direction d'Eliane Guilloux étaient réunies pour un concert à l'église. Les spectateurs ont pu apprécier des chants connus de tous, issus aussi bien des répertoires traditionnels que liturgiques. Pour la première fois les deux chorales ont interprété le délicat « Magnificat » de Johann Pachelbel. Le public venu nombreux était ravi.



Succès de la 42^{ème} exposition de peinture

Avec 72 peintres dont 14 hors concours et une invitée d'honneur, Pascale Gindre-Raillard, la 42^{ème} exposition de peinture s'est ouverte samedi 7 mars avec un public toujours plus nombreux venu découvrir cet art merveilleux qu'est la peinture dispensée par des artistes régionaux talentueux. Lors du vernissage, Graziella Berto-

la-Boudinaud, présidente de L'Alep (Association laïque d'éducation populaire) d'Art et Culture soulignait que cette association remplissait son rôle en accueillant ces artistes venus d'horizons divers. Elle rappelait que cette année, une pensée particulière était réservée à Jean Degore, qui a créé

et animé l'atelier de peinture de l'Alep, qui nous a quittés en début d'année et auquel est réservé un prix en son souvenir. Elle remerciait par ailleurs tous les bénévoles qui



se sont activés à l'organisation de cette exposition. Le maire, Michel Rival, soulignait également la nouvelle disposition des cimaises qui invitait une nouvelle déambulation au cœur de l'exposition.

Durant tout le weekend, de nombreux amateurs et connaisseurs sont venus pour admirer des peintures de qualité. Les curieux ont pu se laisser emporter par les couleurs en prenant le temps d'admirer les œuvres par thème et par tonalité.

Les peintres primés : Prix d'excellence : Karole Aubourg, Prix de la municipalité : Madeleine Ginet, Prix Georges Savary : Claudine Miège, Prix Jean Degore : Mélanie Theis, Prix «coup de coeur» Evelynne Bally.

1^{er} prix du public : Marianne Bernard, 2^{ème} prix du public : Roberte Dominguez-Mas et le Prix du jeune public : Josiane Castaldi

Mentions 2020 : Gabrielle Ganit, Paul Van Der Grijp et Marianne Bernard.

Témoignage de Pascale Gindre-Raillard :

«Les membres de L'Alep Arts et Culture m'ont octroyé un privilège : être invitée d'honneur. Je les en remercie et j'ai accepté avec joie, parce que j'ai senti dans ce groupe : une certaine force de conviction, une exigence de qualité et un fonctionnement à la fois dirigé et très démocratique pour faire exister et développer la culture dans la commune.... A cette occasion, j'ai choisi de montrer une suite de toiles capables de se faire écho. On y reconnaîtra des références au Japon. En effet, en dehors des sentiers battus et des présupposés, les expériences que j'ai faites dans ce pays ont eu une influence profonde sur moi...»

Un joli programme théâtral pour la fin de saison...

Les adultes et adolescents de l'atelier Théâtre de l'Alep arts et culture, présenteront le samedi 27 juin à 20h30 dans la salle des fêtes la pièce, «Soirée Pyjama», écrite par Angélique Suty. Tout le monde connaît la fameuse « soirée pyjama ». Chez les enfants et adolescents, ces soirées sont l'occasion de jouer ou de regarder la télévision jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance légère et amicale... Mais chez Nadine, quadrille dynamique, qui a convié toutes ses copines, cette soirée prendra une toute autre tournure. L'ambiance cocooning d'une soi-

rée pyjama est propice aux confidences, aux règlements de comptes, aux déclarations et aveux en tout genre. La soirée pyjama se transformera vite en soirée pugilat où même le rire sera explosif !

Le dimanche 28 juin, se déroulera à la salle des fêtes, le 3^{ème} festival «Jeunes en scène». Au programme du festival 4 troupes de théâtre enfants dont celui de l'Alep Arts et Culture. De 14h00 à 15h00, des ateliers seront ouverts à tous les enfants désireux de s'essayer au jeu d'acteur. A 16h00, les différentes troupes présenteront un spec-

tacle, produit de leur travail de la saison. La troupe d'Eclosé-Badinières explorera le langage avec des gazouillis, de l'Oulipo, de la langue de signes, de l'anglais, de l'italien, du langage châtié...

Dans ce cadre les enfants de l'atelier présenteront «Mamie Georgette a disparu», pièce écrite par Sabine Vasselín. Au camping «Les vacances tranquilles», plusieurs familles se retrouvent voisines. Une mystérieuse disparition va les rapprocher pour tenter d'élucider la disparition de Mamie Georgette, la fondatrice du camping.

Toujours plus de nouveautés à la bibliothèque !

En plus de ses achats réguliers, la bibliothèque a procédé à un échange de plus de 300 documents à la MDI (Médiathèque Départementale de l'Isère) au mois de février.

Petit bonus, voici quelques liens d'interviews des auteurs de nos dernières nouveautés :

- *Caroline Laurent pour son roman «Rivage de colère»* - https://youtu.be/f6yBlv_ZBMs?list=PL5x35nQIaXL8E90UeuPpaLbUVOoSeMB4w
- *Ian McEwan pour «Une machine comme moi»* - <https://youtu.be/v3aKZipOzIs>
- *Diane Ducret pour «Dictatrice»* - <https://youtu.be/zSI4oH76Z98>
- *Olivier Mas «Profession espion»* - https://youtu.be/_ysE-d3xMreg



L'équipe d'animation de la bibliothèque

Nous continuons également à vous faire part de nos derniers coups de cœur ainsi que ceux de nos lecteurs. N'hésitez pas à nous communiquer les vôtres.

Des expositions et des animations !

Mai : les élèves des écoles de Nivolas-Vermelle, Châteauvilain, Succieu et Sérèzin de la Tour voteront pour leur livre préféré du PNI (Prix Nord Isère).

Le jeu des Bonhommes de neige :

Vous avez été nombreux à participer à ce jeu de fin d'année, merci pour votre enthousiasme. 2 gagnantes ex æquo : Emy Colin-Morel et Eloïse Paccini. Elles ont remporté des lots



offerts par la Maison de la presse de Bourgoin-Jallieu.

Et bientôt grâce au nouveau Plan lecture du département de l'Isère :

via le portail du site de la MDI (Médiathèque Départementale de l'Isère), nous vous proposerons un accès aux ressources en lignes. Revues, romans, documentaires, musiques en numérique vous seront proposés grâce à votre abonnement à la bibliothèque. Vous serez informés de la mise en place effective par le département et votre bibliothèque.

L'équipe de la bibliothèque vous accueille les mardis (16h-18h), mercredis (14h-18h), jeudis (16h-18h) et samedis (10h-12h).

A bientôt !!! L'équipe de la bibliothèque

La mémoire de la ruralité à la bibliothèque de Nivolas Vermelle

Pour le mois de mars, les cimaises de la bibliothèque accueillent les peintures et collages d'Anne-Marie ANDRE. Le public venu en nombre pour le vernissage a porté toute son attention sur la série de tracteurs présentée avec de vieilles granges, des séchoirs à tabac mémoires du passé rural de notre région. C'est au cours de ses promenades qu'Anne-Marie ANDRE a repéré ces vieilles granges et ces machines agricoles abandonnées bien souvent.



Noël à la bibliothèque !

Ce mercredi, Stéphanie Gallay et son équipe de bénévoles avaient préparé de nombreuses activités à proposer aux enfants pour préparer Noël. Ces ateliers

créatifs ont rencontré un grand succès avec 24 participants (dont 4 adultes). Une grande variété d'ateliers étaient proposés :



construire des sapins (par pliage et découpage, à décorer), confectionner des étoiles avec des pages de livres à recycler (par pliage et découpage) et réaliser des cartes pop-up (3 modèles différents (par pliage et découpage, à



décorer). La plupart des participants ont fait 2 ateliers. Cet après-midi familial et convivial a pleinement satisfait les participants qui aimeraient renouveler l'aventure.

Le clown FrÓck chez 4J chaudronnerie

Le 6 décembre, sur la commune de Nivolas-Vermelle, l'entreprise 4J chaudronnerie devenait un terrain de jeux inédit pour un surprenant ballet !

Le clown FrÓck investissait les murs de l'entreprise pour une performance street-art originale. Cette mise en scène avait été longuement imaginée et préparée entre Serge Fresse, dirigeant de l'entreprise et Christèle Trougnou, comédienne, clowne de la Cie Être en bonne Cie. En effet, Serge Fresse souhaitait soutenir la création de FrÓck, offrir les façades de son entreprise comme lieu d'expérimentation à l'art, apporter de la fantaisie sur et par ricochet, au sein même de ses murs.

Sous l'impulsion de cette envie audacieuse et qui fait sens pour FrÓck, facétieux colleur d'affiches, ils décident que les locaux (anciens à présent puisque l'entreprise a déménagé en janvier 2020 sur Sainte Blandine.)

serviraient de théâtre à la réalisation du teaser (petite vidéo de présentation) de FrÓck.

Quoi de mieux que ces locaux à l'atmosphère d'un autre temps, ces murs déjà ornés de graffitis, cet emplacement près d'une route nationale très fréquentée, bref le cadre vintage atypique parfait pour ce personnage et ce qu'il a à raconter ! Une façon aussi d'honorer ces murs qui ont accueilli une activité humaine dense, danse !

Quand art et entreprise collaborent pour de l'Étonnant, du Surprenant ! Quand la poésie s'imisce dans tous les endroits de vie...

Vous pourrez retrouver FrÓck dans les rues de Bourgoin jallieu, le 27 juin 2020, dans le cadre des Féeries du Théâtre Jean-Vilar.

Retrouvez le teaser ici :

<https://www.youtube.com/watch?v=RiVm-sQu73Y&feature=youtu.be>
4j Chaudronnerie :



<https://www.4jchaudronnerie.fr/>

Être en bonne Cie : <https://www.instagram.com/etreenbonniecie/>

https://www.facebook.com/%C3%8Atre-en-bonne-Cie-109997047033230/?modal=admin_todo_tour

Et Bientôt le site www.etreenbonniecie.com



Un spectacle de magie qui fut très applaudi

Ce mercredi 26 février petits et grands ont applaudi à tout rompre les magiciens David et Claudio dans leur spectacle de magie. La salle était remplie d'enfants, de parents et de grands parents qui tous ont été emportés par le talent des deux magiciens. Il faut dire que leurs numéros d'illusions étaient magiques et surprenants, à n'y voir que du bleu et des paillettes ! Les cris joyeux des enfants se faisaient l'écho des surprises de chaque numéro pimentés avec humour par Claudio, l'assistant, tout à la fois farceur, loufoque et à eux deux ils ont fait la joie de tous les spectateurs.



Bien entouré, Mex dévoile son deuxième disque...

En décembre, dans le cadre des soirées de Nivolas, Mex alias Mathieu Foulu-Mion, est venu présenter son deuxième disque. Une assistance de connaisseurs s'était déplacée. Mex était accompagné de Marie Pouvesle, violoncelliste, auteure compositrice ; de Raphaël Laurent, guitariste, auteur compositeur de chansons ; d'Alfred Spirli, percussionniste, bruiteur, improvisateur fabriquant ses instruments



à partir d'objets du quotidien et de Pascal Bérubé, violoncelliste virtuose. Le répertoire de Mex donne vie à des scènes et des personnages pour interpeller, émouvoir et faire réagir sur de nombreux sujets. Ses textes mêlent Humanité et écologie. Lors du pot de l'amitié à la fin du spectacle le public se pressait pour manifester son enthousiasme auprès de Mex et ses musiciens.

Oratoire collectif A Sens Unique

La bibliothèque s'est retrouvée comme un lieu insolite dans une ambiance très intimiste devant une quarantaine de spectateurs. Un homme écrit une lettre sur son vélo. Cette lettre est adressée à une personne, elle sera rédigée, digérée et narrée dans un espace de deux mètres sur deux en équilibre sur son vélo. Cette pièce, entre théâtre et cirque, fut offerte à un public très attentif qui se devait de prendre part à cette lettre. Benjamin Renard a été très applaudi pour ce moment où l'on parle de lourdeurs en toute simplicité.



Gros succès de la pièce «Le Révizor» de Nicolas Gogol

Ce samedi à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle dans le cadre des «Soirées de Nivolas», la troupe des Rataffias a présenté avec succès « Le Révizor » devant une salle où de nombreux spectateurs étaient venus. Cette pièce était mise en scène par Henri Thomas. Dans une petite ville de Russie c'est l'affolement général, venant d'apprendre l'arrivée d'un Révizor (inspecteur de l'administration impériale). C'est le branle-bas de combat. Le premier corrompu est le bourgmestre qui cherche à dissimuler ses malversations et de museler le peuple opprimé. Tous les moyens sont bons pour essayer d'endormir ce pseudo fonctionnaire présumé qui profite de la situation et des largesses des administrés. Le grand bal des cyniques va pouvoir commencer. Mais c'est après le départ de cet individu et après une indiscretion d'une



lettre ouverte par la responsable de la poste que celui-ci est découvert comme un petit escroc, l'imposture est découverte alors que l'arrivée officielle du vrai Révizor est annoncée. C'est la fin de la pièce mais le début des problèmes pour cette petite ville. Les acteurs de cette troupe ont su transmettre aux spectateurs cette intrigue basée sur la bêtise humaine qui avait aveuglé l'ensemble des résidents.



Biennale du Cirque CAPI «L'avis bidon» par Cirque La Compagnie
Mercredi 27 mai à 16h00 au Stade - Spectacle gratuit

Beaucoup d'applaudissements pour Les Dés en Bulles

Ce samedi 18 janvier les Dés en Bulles présentaient leur nouveau spectacle, année anniversaire de leurs 20 ans, déjà ! Ce spectacle dont le titre est «Méli-mélo mélodie» a été particulièrement ovationné par un public très nombreux (plus de 200 personnes) venu assister à ce nouveau concert très original. Le groupe a évoqué les problèmes de la vie actuelle en adaptant des paroles sur des musiques, succès d'hier et d'aujourd'hui. Ce fut un récital applaudi tout au



long de la soirée, avec des points forts comme «Le tango corse», «La veuve noire» du chant de Juliette, adapté par eux-mêmes, ou «Ce Georges» d'après Adamo, et bien d'autres nouvelles créations du groupe. Les spectateurs se sont volontiers pris au jeu en ne cachant pas leur plaisir de participer à cette chaude ambiance. En conclusion, après 20 ans de scène, la troupe

étonne toujours son public par ses originalités et ses gestuelles toujours renouvelées et très synchronisées. Un plaisir des yeux et des oreilles. Les textes sont finement adaptés, sachant reprendre des phrases cultes et des chansons mêlant glamour, humour et mauvais garçons. Soirée très applaudie conclue en apothéose par un magnifique cadeau, la reprise du «Blues du dentiste» du tant regretté Henri Salvador.

Les Soirées de Nivolas

Samedi 16 mai 20h30

Salle des fêtes

**Funk, Soul and Jazz
Avec Le Groupe Galactik**

Le Groupe Galactik, vous invite à un voyage inter-galactique. Acrochez vos ceintures et laissez vous rêver... Avec ses adaptations des grands thèmes musicaux standards et ses compositions personnelles originales le Groupe Galactik vous racontera l'histoire universelle de la musique et vous fera partager ses émotions.

Entrée : 8€ / 5€ moins de 16 ans / gratuit moins de 10 ans)



Troisième festival

« Jeunes en scène »

Dimanche 28 juin à la salle des fêtes

Repas des classes

64 - 65 - 66

L'amicale des classes 64-65-66, organise un repas au restaurant les terrasses du Lac à St Didier de la Tour :
Judi 4 juin 2020 à 12h00.

A l'issue du repas, rendez-vous à la salle Georges Savary, afin de terminer la journée, dans la convivialité.

Toutes les personnes concernées sont les bienvenues.

Renseignements et inscriptions auprès de :

- Roland Badin : 06-83-19-57-03
- René Clavel : 04-74-92-00-32
- Jean Charles Marmonier : 04-74-27-91-54

Soirée Théâtre

proposée par les ateliers théâtre de l'ALEP arts et Culture.

Samedi 27 juin à 20h30 à la salle des fêtes

Les randonneurs de l'Alep à table

A l'Alep Plein-Air, c'est la tradition, début janvier, on se retrouve pour une randonnée sur les sentiers balisés de la commune avant de mettre les pieds sous la table pour déguster le traditionnel pot au feu. Cette année, 24 randonneurs seulement se sont élancés sur les sentiers gelés, mais 75 avaient répondu présents à l'invitation de Marie-Hélène Reymond, la dynamique présidente, pour le pot au feu. Un véritable moment d'amitié qui a permis de resserrer les liens avec les plus anciens qui ont parfois du mal à se retrouver dans les randos de moyenne montagne. Le repas se terminait par le partage de la galette et le tirage des rois, au moment où Marie-Hélène annonçait la prochaine sortie à la neige, le dimanche 26 janvier, direction le Revard, avec de la neige fraîchement retombée.



Ambiance festive au Tennis-Club

C'est la tradition, au tennis, de marquer le début de l'année, en partageant la galette, tout en faisant le bilan de la première partie de la saison. Cecile Georges, la Présidente, ne manquait pas de féliciter l'équipe féminine qui se place bien pour la seconde partie du championnat. Elle lançait également un appel à ceux, qui soit souhaitent pratiquer ce sport, soit se former dans les cours mis en place à l'intention de tous les niveaux, de ne pas hésiter à prendre contact avec l'association.



Des golfeurs heureux

Environ 35 personnes avaient répondu présent à l'invitation du Président Marc Chavanne qui se félicitait de cette bonne participation puisque l'amicale compte désormais 52 membres. Michel Rival, le Maire soulignait la progression de cette association qui ne comptait que 2 membres, il y a tout juste dix ans.

L'évolution du niveau de jeu est bien réelle et la formule impulsée par ses fondateurs permet de découvrir ce sport en toute simplicité, et de progresser.

Les diverses activités 2019 (sorties dans des golfs aux alentours; journées caritatives...)

ont eu beaucoup de succès, permettant à chacun de trouver du plaisir. Ces activités seront reconduites pour la plupart en 2020. Un championnat du club, proposé par le doyen et fondateur du club, Aimé Hostache, se déroulera de Mars à Septembre. Des entraînements encadrés par un pro, Thierry, se dérouleront également sur les 4 prochains mois pour ceux qui souhaitent améliorer leur jeu.

Et bien sûr, cette AG s'est terminée autour d'un buffet, pour rappeler les valeurs du club: être une amicale c'est d'abord cultiver l'amitié.



Solution
des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	I	G	A	R	E	T	T	E	S
2	O	R	A	G	E	U	S	E		I
3	M	A	R	E	S		A	N	T	E
4	M		A		T	A	R	D	E	S
5	I	N	G	R	E	D	I	E	N	T
6	S	U	E		E	O	N		T	E
7	S	I	S	E		S	E	A	U	
8	U	T		C	A	S	S	E	R	A
9	R		S	C	I	E		N	E	M
10	E	P	A	I	S	S	I	S	S	E

**Randonnée des saveurs
avec l'EGNV
et le Sou des écoles**

Dimanche 24 mai

Basket Club Nivolas :

Point sur les championnats ...

En 2ème phase de championnat, les joueuses SF1 continueront de suivre la méthode à Gilles (« agile ») en gardant comme objectif le maintien en Pré-nationale. Quant aux SF2, leur coach est certainement « MALCOMtent » des résultats mais il peut compter sur des joueuses motivées pour renouer avec la victoire. Les joueuses SF3, en tête du classement, doivent maintenir une vraie dynamique pour rester en haut du tableau et ainsi accéder au niveau supérieur. Nos graines de champions (U7 à U11) progressent rapidement et affichent des résultats très satisfaisants. Les catégories U13 filles et garçons, région et département, mettront toute leur énergie et leur



cohésion de groupe pour tenter de disputer les phases finales en fin d'année. Après une première phase remarquable, l'équipe U15 Région doute en ce moment mais le goût de la victoire reviendra très vite avec l'aide des coachs ! L'équipe U15 Département, première du classement, va maintenir le cap ! L'équipe U18 Région, en mauvaise posture au classement, ne s'est pourtant inclinée que de 2 points face au Versoud, 2ème du classement. Alors, on compte sur vous les filles aux matchs retours, il faut créer la surprise ! Notons que l'équipe U18F2, 2ème du classement essaiera d'accéder au niveau supérieur. Bravo à toutes nos joueuses et joueurs pour les bons moments offerts dans ces premières phases !



Déeses et Dieux des gymnases :

Le BCN remercie tous ses partenaires et les commerçants et artisans qui ont participé à notre calendrier, une première expérience que nous améliorerons l'année prochaine.

Sélection Isère :

Maëly a fièrement représenté le club du BCN et la ville de Nivolas-Vermelle au Tournoi Des Etoiles (TDE) en décembre, regroupant 35 équipes, 106 rencontres et 19 comités. Véritable événement majeur dans la catégorie U13, le TDE a réuni à Voiron, plus de 400 joueuses et joueurs, les meilleurs U13 de l'Est de la France nés en 2007. L'équipe Isère féminine s'est classée 3ème au TDE, le Rhône ayant remporté une nouvelle fois ce tournoi. Un

grand merci à tous les entraîneurs passionnés du BCN qui ont formé Maëly et ceux du pôle Espoir, très investis pendant ces 3 dernières années. Bravo Tchoupi et Bravo à Nathan, Malo et Bryan du BCPI qui étaient également sélectionnés avec l'équipe Isère ! L'aventure continue avec les détectations des joueuses et joueurs de 2008 et 2009 de nos 2 clubs, nous leur souhaitons de vivre une belle aventure !

Logo du BCN, le canard a de l'aplomb dans l'aile :

Un grand concours de dessins a été lancé pour moderniser le logo du BCN. Sportifs mais aussi artistes, les licenciés et leurs proches font preuve d'une grande imagination à ce sujet et de nombreuses propositions seront soumises au vote des licenciés très prochainement.

Ventes de Poulets
En mai 2020 au Gymnase

Club Sportif Nivolésien

CSN 90 ans et plein d'ambitions !

Le Club Sportif Nivolésien fête ses 90 ans en 2020.

12 juillet 1930 date de déclaration du début d'activité du Club Sportif Nivolésien, à cette date 2 clubs du village pratiquant le football décident de s'unir et ne former qu'un, le CSN est né.

Pendant plusieurs décennies le club se comporte comme un club de village classique évoluant dans le championnat local. Petit à petit le club évolue et des équipes de jeunes viennent étoffer le club.

En 1992 sous l'impulsion de Paul Bonnaire président, le club intègre une équipe féminine à 11. Très vite cette équipe va s'aguerir et devenir très compétitive. Sa réussite lui fait côtoyer le niveau national et disputer des matches à Monaco ou en Alsace en championnat national 1B.

Après 5 années au niveau national le club rejoint l'échelon régional mais reste performant. Trois titres de champion régional et 2 coupes Rhône Alpes glanés. Quel club de village peut se targuer d'un tel palmarès !

Dans la même période l'effectif joueurs masculins à lui aussi augmenté et commence à obtenir des résultats.

Le club utilise à cette époque les installations du stade municipal près de la mairie.

En 2001, Michel Rival maire visionnaire et audacieux engage avec son conseil municipal la construction du stade des Mûriers. Un terrain synthétique voit le jour puis le bâtiment regroupant les vestiaires et les locaux administratifs en 2004. Le CSN dispose alors d'un outil remarquable et unique dans la région lui permettant d'entrevoir un développement plus important.

En 2011 après une saison exceptionnelle et un doublé championnat et coupe Rhône Alpes l'équipe féminine est promue en division 2.

Le club de Nivolas-Vermelle se mesure alors à l'Olympique de Marseille ou au Toulouse Football Club et s'offre même un huitième de finale de coupe de France à domicile contre le Montpellier Hérault de Louis Nicollin.

Parallèlement le club se structure autour d'un projet club se déclinant en trois axes : associatif, éducatif et sportif.

Le CSN présente à cette date des équipes dans toutes les catégories allant des U 6 aux seniors et ce aussi bien chez les filles que chez les garçons. Il est un des rares clubs du département à pouvoir s'en enorgueillir.

Le club utilise désormais les installations du stade des Mûriers mais conserve l'utilisation du stade municipal ayant besoin de 2 terrains pour pouvoir faire pratiquer dans de bonnes conditions l'ensemble de ses licenciés.

Le CSN entre dans le cercle de la vingtaine de clubs du département, labellisée par la FFF en 2016.

Le label venant récompenser l'investissement des bénévoles.

Depuis plus de 10 ans les effectifs du club dépassent les 300 licenciés, 25 équipes représentent le club sur les terrains tous les week-ends.

A l'heure où de nombreux clubs ont été contraints de se regrouper ou de disparaître faute de bénévoles ou de structures adaptées, le CSN est resté le club de la ville de Nivolas-Vermelle et le revendique.



Première équipe du CSN

Plusieurs équipes nivolésiennes sont aujourd'hui au plus haut niveau du département, le nombre de licenciés est amené à s'accroître en raison de la poussée démographique du secteur et de l'attractivité du club.

Parce que les personnes qui quotidiennement en ont assuré son fonctionnement, n'ont eu qu'un but : permettre au club de se développer et fédérer un maximum de licenciés sur ses valeurs de convivialité, de formation et de respect mais aussi parce que les édiles nivolésiennes ont su impulser une dynamique par des investissements intelligents, le CSN a pu être ambitieux et dynamique.

Il le restera si de nouveaux nivolésiens et nivolésiennes viennent donner de leur temps et de leur expérience en son sein et si les décisionnaires ont perçurent l'augure.

«Pour ce qui est de l'avenir il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible»
Saint Exupéry



La première photo (photo vestiaire) a été prise en 1957 lors de l'installation des premiers vestiaires du CSN par M. Robert Henri, président de l'époque.



Exposition de peintures originales d'Annie Lucet

Du dimanche 28 juin au dimanche 5 juillet à l'Eglise de Vermelle

Rencontre avec l'artiste autour d'un buffet dimanche 5 juillet à 19h00

Deux journées de foot pour les jeunes

Plein succès pour le tournoi de foot en salle organisé par le CSN sur deux jours, le samedi et le dimanche. Depuis les petits U8 jusqu'aux U13, pas moins d'une quarantaine d'équipes se sont confrontées dans le gymnase municipal et dans le gymnase du Lycée Saint Marc qu'il a fallu réserver le samedi pour faire face à l'afflux des équipes. Un tournoi organisé de main de maître par l'équipe du président Didier Bel, renforcée par Jean-François Annequin et les joueuses des équipes féminines. Pas étonnant dès lors que dès le début de l'après-midi, il n'y avait plus aucun diot à déguster, heureusement, il restait des frites.



Matinée gourmande au club de foot

Ce samedi 14 décembre 2019, le club de foot de Nivolas-Vermelle (CS Nivolas-Vermelle) a organisé avec succès sa traditionnelle matinée gourmande au stade des muriers. De nombreux membres et sympathisants de ce club très actif sont venus le soutenir. Plus de 20 kg de saumon fumé et 70 kg d'huitres ont été vendus durant cette conviviale invitation.



Le plateau féminin pour le 8 mars



Gala du Judo club - Vendredi 12 juin au gymnase

Espoir Gymnique Nivolesien

Première compétition pour l'«Espoir gymnique»

Ce dimanche 26 janvier l'«Espoir gymnique» s'est déplacé à Voreppe avec trois équipes pour la première compétition de l'année. Les N6 garçons ont fini troisième et les deux équipes féminines N4 et N6 ont fini quatrième.



Carton plein pour le loto de l'Espoir Gymnique

L'espoir Gymnique a décidé de poursuivre la tradition des lotos du Père Noël et les parents des jeunes gymnastes ont bien répondu présent à l'invitation du Président Hervé Lesieu. Si on ajoute quelques passionnés de loto, on se retrouve avec un gymnase bien garni au moment où Laurent Poulenard et Anne Caclin ont lancé les parties. Une soirée en six parties plus une partie enfants ont permis de passer un agréable moment.



Après les fêtes «le yoga énergie» reprend ses cours

Après la traditionnelle soirée de la galette des rois qui a eu lieu le 16 janvier où se sont retrouvés les membres de l'association avec leurs conjoints et enfants dans une ambiance très conviviale, les cours de yoga viennent de reprendre le mercredi soir de 18 h à 19 h 15 et de 19 h 30 à 20 h 30. Ils sont animés par Armelle Pacalin, professeure de yoga diplômée et ils sont accessibles à tous.



Fête d'été ***Samedi 4 juillet***

à Nivolas-Vermelle au Stade

**Les Sapeurs Pompiers
et la municipalité
organisent**

- **15H00 : ANIMATIONS DES POMPIERS**
Parcours d'activité du mini pompier
Initiations aux premiers secours
Démonstrations de manœuvres incendie
Présentation des matériels d'intervention
- **19H00 : ANIMATION DANSANTE**
Restauration BBQ et buvette sur place
- **20H00 : MACARONADE** - Repas sur réservation
Spécialité sétoise
Pâtes à la sauce tomate et viande
- **23H00 : FEU D'ARTIFICE**

Le CME organise la Troisième journée sans voiture ...

Pour cette fin de période, le Conseil Municipal Enfant invitait tous les élèves de la commune à participer à la troisième journée sans voiture. Pour les élèves des écoles du village et de Boussieu, la journée sans voiture c'est venir à l'école à pied, en vélo, en trottinette, en rollers ou en covoiturage pour ceux qui habitent vraiment trop loin de l'école. A Boussieu, cette journée s'est déroulée le dernier jeudi et pour les écoles du village la journée a eu lieu le vendredi. Pour préparer cette action, les élus du CME avaient réalisé des affiches et des flyers. Ils sont également passés dans chaque classe, présenter le projet en expliquant le déroulé mais surtout l'enjeu environnemental. Le jour J, dès l'entrée du matin, on pouvait



constater un grand enthousiasme de la part des enfants. Dans chaque école un pointage par classe a été fait afin de définir la classe qui a le plus grand nombre d'élèves venus

en mode doux à l'école. Dans plusieurs classes le score avoisinait les 73%. Les vainqueurs se sont vu remettre un petit pot de Thym ou de Romarin.



Le vide-grenier a rempli le gymnase

Le succès du vide-grenier du Sou des Écoles ne se dément pas au fil des années, affichant toujours plus d'exposants et plus de visiteurs. Cette année les quelques 270 mètres linéaires de tables étaient occupés et on a même dû installer quelques retardataires sur la galerie à la place des tribunes. De quoi satisfaire l'ensemble de l'équipe du Président Laurent Poulenard qui était sur le pont dès cinq heures du matin. Un résultat qui viendra alimenter la Caisse du Sou des Écoles qui, rappelons le n'intervient que pour financer des actions complémentaires de l'école au profit des enfants scolarisés.



Le sou de Boussieu a animé le marché

Samedi, la place du marché connaissait une animation inhabituelle autour du stand du Sou des Ecoles de Boussieu et la bonne odeur des diots en train de rôtir, en attirait plus d'un à la dégustation avec un petit coup de blanc. Mais ce n'était pas tout, et le Sou des Ecoles proposait également des poulets rôtis accompagnés de gratin dauphinois, et pour ceux qui ne s'étaient pas fait inscrire des brioches. En fait une belle animation, sous la responsabilité de Myriam Dupouy, la présidente du Sou qui permettra de financer des activités complémentaires pour l'école de Boussieu.



Kermesse des écoles du village
avec le Sou des écoles
Samedi 27 juin au stade du village

Une Batucada à l'école du village...

Ce lundi, les parents ont répondu en nombre à l'invitation des enseignantes de l'école élémentaire. La salle des fêtes étaient comble. Dans le cadre du P.L.E.A. (Plan Local d'Education Artistique) piloté par la CAPI, tous les élèves du CP au CM2 ont bénéficié d'une initiation aux percussions. Le PLEA a pour objectif d'organiser et de promouvoir sur le territoire de la CAPI un parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous les enfants. Cette éducation artistique et culturelle prend appui sur les artistes et les programmations artistiques des structures culturelles. Pendant tout un cycle, 2 intervenantes musiciennes et artistes, ont animé des ateliers au cours desquels les enfants ont pu jouer



sur de vraies percussions et apprendre à suivre et produire des rythmes. Le résultat fut époustouflant pendant une heure les élèves se sont transformés en musiciens pour nous présenter une formidable Batucada. Mais qu'est ce qu'une Batucada ? C'est un genre de musique produit avec des percussions traditionnelles qui vient du Brésil.



Sou des écoles de Boussieu !

L'année 2020 a commencé de la plus belle des manières pour le Sou des écoles de Boussieu. Dimanche 9 février 2020, le Loto a attiré 270 participants au gymnase de Nivolas-Vermelle ! A l'oeuvre dès 6h30, toute l'équipe a accueilli le public à partir de 13 heures. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance joviale, comme d'habitude !

La plus belle récompense pour l'équipe bénévole est sans nul doute la joie et le sourire affiché par les vainqueurs des différents lots ; ce fut particulièrement le cas pour la gagnante du bon voyage d'une valeur de 500€, remis par Murielle Chevallet, directrice de l'école de Boussieu, et Myriam Dupouy, présidente du Sou.

Nous avons également été touchés des retours de participants qui ont indiqué avoir apprécié l'ambiance conviviale proposée lors de cette journée. La réussite d'un

événement passe par les fonds récoltés bien sûr, car cela profite aux enfants de l'école de Boussieu et à eux seuls ; mais cette réussite passe aussi par la bonne humeur qu'il procure aux participants !

Nous remercions enfin chaleureusement les parents d'élèves qui ont prêté main forte à l'équipe pour l'installation et le rangement de la salle, ainsi que ceux qui ont confectionné les bons (et beaux!) gâteaux faits maison et vendus ce jour-là à la buvette.

Nous vous donnons rendez-vous lors de nos manifestations qui ponctueront l'année 2020, à Nivolas-Vermelle !



Arbre de Noël du sou des écoles.

Pour finir l'année 2019, les élèves de l'école maternelle ont chanté devant les familles, avant d'accueillir le Père-Noël sous les applaudissements et les cris de plaisir des enfants



Un après midi enchanté à l'école maternelle

Jocelyne Merle alias «Merlenchanteuse», conteuse, chanteuse, accordéoniste a émerveillé les enfants de l'école maternelle le temps d'un après-midi à travers son spectacle «Le Noël de Piou» présenté dans un décor féérique. En chansons et musique, Merlenchanteuse raconte la belle aventure de Piou, un petit oiseau. Quand la porte de sa cage est ouverte, Piou en profite pour savourer un

peu de liberté et s'envole. Mais très vite il se sent perdu et seul dans cette grande forêt. Devant tant de désarroi, les animaux de la forêt l'entourent et lui proposent leur amitié. Ensemble ils vont préparer Noël. Pour la fin du spectacle, les enfants ont été invités à danser sur la chanson de vive le vent. Un bel après-midi qui aura mis des étoiles dans les yeux des enfants.



Carnaval est parti en fumée

Dernier jour d'école avant les vacances, le Sou des écoles avait invité les enfants à venir participer à une soirée costumée pour fêter le carnaval. Accompagnés de leurs parents, les enfants déguisés étaient accueillis par l'équipe de Laurent Poulénard, bien difficile à reconnaître pour la circonstance. Une soirée où les enfants ont pu s'éclater avant d'assister à la mise à feu de Monsieur Carnaval.



INFORMATIONS LIÉES AU CONFINEMENT

LES BONS GESTES POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer sans se serrer
la main, arrêter
les embrassades

Attestations dérogatoires

Des attestations dérogatoires sont à la disposition du public : au relais poste VIVAL, à la pharmacie et au bureau de tabac

En raison du prolongement du confinement pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus, tous les équipements municipaux restent fermés pendant le mois d'avril.

La mairie est fermée au public, mais une permanence téléphonique est assurée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi de 9h à 12 h

Pensez à vous inquiéter pour les personnes de votre voisinage isolées.

Pensez à respecter toutes les mesures gouvernementales.

MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

ACCES AUX RESSOURCES EN LIGNE

Vous êtes Isérois, inscrit ou non dans une bibliothèque : le Département vous propose d'accéder gratuitement aux ressources en ligne de la Médiathèque Départementale.

Cette offre est normalement réservée aux personnes inscrites dans une bibliothèque. Dans le cadre des mesures de confinement prises par le gouvernement, elle est étendue gratuitement jusqu'au 30 mai.

Pour vous inscrire rendez-vous sur le site de la MDI :

<https://mediatheque-departementale.isere.fr/>

SOLIDARITE et ISOLEMENT

Pendant cette période trouble où nous sommes confinés dans nos logements et dont nous ignorons finalement la durée, il est important de maintenir du lien social.

Si vous êtes isolés et souffrez de cette situation, n'hésitez pas à vous signaler en mairie, un élu prendra contact avec vous.

Même si nous restons chez nous, soyons attentifs aux personnes isolées de notre entourage. A la moindre inquiétude, informons la mairie.

Depuis le premier jour du confinement, les élus de Nivolas-Vermelle se sont préoccupés des personnes isolées, une cellule de crise a été créée pilotée par Janine Gallin-Martel. Une liste

des personnes fragiles et isolées de la commune a été établie. Depuis, chaque personne est contactée régulièrement par un élu ou un membre du CCAS.

Coordonnées de la mairie : mairie@nivolas-vermelle.fr ou téléphone 04 74 92 19 35

Coordonnées de Janine Gallin-Martel au 06 17 93 77 38

Pour vous aider dans cette période difficile, la municipalité vous invite pendant toute la période de confinement, à vous inscrire à la News Letter de la commune via le site de la mairie. Chaque jour nous vous proposons une activité pour vous ou pour les enfants.

Vos courses à distance :

Epicerie VIVAL :

04 74 88 90 17 (livraison à domicile)

Jérémy GOYET, producteur local à Vermelle : 06 04 49 24 28 (vente directe de légumes, de viande bovine et préparation de paniers à récupérer sur l'exploitation)

3ème BASE, Epicerie de produits bio, RD 1085 : 06 26 54 29 83 ou info@3emebase.fr (préparation de paniers à récupérer au magasin).

COLRUYT : www.collectandgo.fr. Préparation des courses pour les personnels soignants ou les personnes dépendantes à récupérer au magasin RD 1085.